

**Contribuons collectivement
à l'élaboration
de la politique fédérale
de la FSGT**

**ESTIVALES FSGT
DU 02 AU 06 JUILLET 2018**

Compte-rendu des Estivales 2018

**PARTAGEONS
NOS
EXPÉRIENCES !**

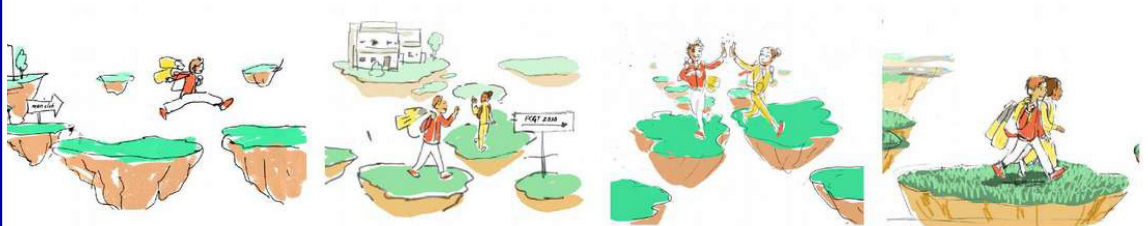


Table des matières

Programme des Estivales.....	3
Introduction aux Estivales et à la capitalisation.....	4
Présentation du processus de capitalisation des Estivales.....	5
Démarches de travail aux Estivales.....	6
Participants au groupes du travail.....	8
Synthèses des différents groupes.....	9
Annexe 1) groupe « l'accès des femmes à la vie associative et au sport».....	14
Annexe 2) groupe « le développement des pratiques partagées (PP) entre valides et personnes en situation de handicap».....	22
Annexe 3) groupe « l'accès au sport et à la vie associative des plus démunis.e.s, des personnes exclues de la pratique sportive».....	32
Annexe 4) groupe « collectivités territoriales et développement local».....	39

PROGRAMME

LUNDI 02 JUILLET :

12H - 12H30 : Installation dans les chalets
12H30 - 14H : Repas commun au village vacances
14H - 16H : Temps commun sur l'organisation pratique de la semaine et introduction à la méthodologie
16h - 19H : Lancement des groupes
19H - 20H : Apéritif convivial

MARDI 03 JUILLET :

9H - 11H : Intervention de Jean-Pierre Lepoix (centre EPS et société) sur la question de la place des APSA aujourd'hui dans la société
11H - 12H30 : Temps de travaux en groupes
12H30 - 14H : Déjeuner
14H - 17H : Temps libre
17H - 19H : Temps de travaux en groupes
19H - 20H : Restitution d'un groupe

MERCREDI 04 JUILLET :

9H - 10H30 : Temps de travaux en groupes
10H30 - 12H30 : Intervention de Nina Charlier sur la place des femmes dans la société et dans le sport
12H30 - 14H : Déjeuner
14H - 16H : Temps de travaux en groupes
16H - 17H : Restitution d'un groupe
18H : Départ du centre pour un tournoi de football avec des migrants à Ouireham (pique-nique sur la plage pour les participant.e.s et au centre).

JEUDI 05 JUILLET :

9H - 11H : Intervention de Didier Seguillon et Ludovic Buanec (enseignants chercheurs à l'université de Nanterre) sur la spécificité du handicap et de sa prise en compte dans les APSA et la vie associative
11H - 12H30 : Temps de travaux en groupes
12H30 - 14H : Déjeuner
14H - 17H : Temps libre
17H - 19H : Temps de travaux en groupes
19H - 20H : Restitution d'un groupe

VENDREDI 06 JUILLET :

9H - 10H : Restitution d'un groupe
10H - 12H : Vers le séminaire de capitalisation - Novembre 2018
12H - 13H30 : Déjeuner
13H30 - 15H : Conclusion / Évaluation

**ESTIVALES FSGT
DU 02 AU 06 JUILLET 2018**

Introduction aux Estivales et à la capitalisation

Tout en contribuant à alimenter le projet de la FSGT, les Estivales sont conçues comme **un temps de formation des dirigeants FSGT** alliant apports théoriques sur la société, la vie associative et le sport, et analyse d'expériences de la FSGT.

Cette année, à travers la question de la "capitalisation" ou comment faire en sorte que le savoir et les connaissances accumulés au fil des expériences associatives soient appropriés et partagés par le plus d'acteur.trice.s possibles, 4 entrées thématiques ont été identifiées :

1) **Collectivités territoriales et développement local** : A l'heure où l'enjeu public du sport pour tous est de plus en plus confié aux collectivités territoriales, comment garantir une meilleure co-construction des politiques publiques sportives de proximité ? Comment associer aux mieux l'ensemble des acteurs de la FSGT, CFA, comités et clubs, à ces enjeux de partenariat local ? En quoi ce travail commun peut contribuer au développement de la vie associative sportive et de la FSGT ?

2) **L'accès au sport et à la vie associative des plus démunis.e.s, des personnes exclues de la pratique sportive** : A l'ordre du jour de l'AG 2018, cette question a beaucoup mobilisé les participant.e.s. Quel est le rôle de la FSGT dans une société qui n'est pas pour tous. En appui sur nos expériences accumulées ces dernières années (chantier milieux populaires, projets spécifiques de comités, etc.), quelles nouvelles propositions formuler ?

3) **L'accès des femmes à la vie associative et au sport** : Premières victimes de la précarisation de la société, les femmes ont de fait un accès moindre au sport que les hommes. Quelles réponses peut apporter la vie associative et la FSGT ? Dans la suite de l'atelier dédié lors de la journée inter-cfa, ainsi que de l'expérience du projet FSGT en Palestine, quelles innovations et moyens communs mettre en œuvre ?

4) **Le développement des pratiques partagées entre valides et personnes en situation de handicap** : Dans une situation de "pause" du chantier fédéral de pratiques partagées, comment poursuivre le travail de mutualisation, d'échanges et de mise en commun des nombreuses compétences, expériences et initiatives exceptionnelles de la FSGT dans le domaine ? Comment garantir la création et le partage d'innovations dans ce domaine des pratiques partagées ?

Afin d'alimenter ce travail et enrichir notre approche sociologique, trois temps communs sont proposés :

- sur la question de la place des Activités Physiques et Sportives aujourd'hui dans la société, et de leur contribution au développement de l'être humain, à son émancipation
- sur la place des femmes dans la société, et plus précisément dans le sport,
- sur la spécificité du handicap et de sa prise en compte dans les APS et la vie associative.

**ESTIVALES FSGT
DU 02 AU 06 JUILLET 2018**

Présentation du processus de capitalisation

La capitalisation peut être considérée comme un processus qui contribue à améliorer l'activité en tirant les leçons de l'expérience afin de progresser, de s'adapter à l'évolution des activités. Cela implique une approche concertée de multiples acteurs et la création d'espaces de concertation afin que les structures puissent faire évoluer leurs pratiques, de lutter contre l'évaporation des expériences : ce qui permet la transmission de savoirs au sein des structures dans le cas de départ des personnes ressources, d'assurer la promotion de structures et de participer à la construction collective des savoirs et leur transmission et diffusion.

Capitaliser, c'est transformer le savoir en connaissance partageable car le savoir appartient et se trouve auprès de ceux qui sont les acteurs de l'action et le savoir des uns peut être utile pour d'autres.

Capitaliser, c'est valoriser ce que l'on sait faire pour progresser, c'est théoriser les savoir-faire pour ne pas les perdre, c'est transformer la connaissance tacite en connaissance explicite et c'est tout simplement se donner des clefs pour préparer l'avenir.

La capitalisation est un processus naturel, nous le faisons quotidiennement: il peut être considéré comme un processus créatif issu de l'association de deux objets distincts pour créer un nouvel objet utile pour résoudre un problème posé ou pour faire face à une nouvelle situation. Cela peut concerner des objets physiques ou bien des objets non physiques, et plus particulièrement des expériences individuelles comme objet distincts, qui peuvent suivre le même processus d'association que les objets physiques. C'est un processus de construction collective des savoirs. Et dans ce processus l'expérience individuelle de chaque personne est la base de construction des savoirs.

Il y a trois logiques de capitalisation : une logique d'expérience car le savoir capitalisé est issu d'un travail de mémoire basé sur ce qui s'est fait, une logique de méthode facilitant le repérage des savoir-faire, leur sélection et leur modélisation et une logique de fonction permettant d'une part d'apprendre à partir des pratiques en vue de progresser, et d'autre part d'appliquer ces savoir-faire acquis en interne et en assurer leur transmission et diffusion.

La capitalisation est une activité qui se fait en cours d'action. Elle n'est possible que si l'on se réfère à un passé aux données accessibles et complètes et si les acteurs directs sont impliqués. Celui qui sait, c'est celui qui fait, on capitalise d'abord pour soi et à partir de son propre expérience et avec l'implication d'une tierce personne qui peut prendre le rôle d'incitateur, de propulseur de la démarche.

Le processus de capitalisation peut se faire en quatre étapes : la première consiste à créer un cadre de référence en collectant les informations nécessaires auprès des acteurs impliqués dans les actions (les récits de chacun des acteurs), la deuxième consiste à repérer les points d'inflexion : les changements significatifs dans l'action menée, les faits, internes ou externes, qui ont influencé structurellement l'action, la troisième consiste à la théorisation de ces points d'inflexion et la dernière concerne la modélisation des acquis afin de rendre le savoir réutilisable pour des actions futures, rendre les savoirs transposables et se donner les moyens de la diffusion.

**ESTIVALES FSGT
DU 02 AU 06 JUILLET 2018**

La démarche a été pensée pour introduire une première étape dans le processus de capitalisation des projets. Les modalités d'animation devraient permettre de prendre en compte les trois logiques de la capitalisation, **logique d'expérience** (le savoir capitalisé est issu d'un travail de mémoire basé sur ce qui s'est fait), **logique de méthode** (facilitant le repérage des points d'inflexion, leur sélection et leur modélisation) et **logique de fonction** permettant d'une part d'apprendre à partir des pratiques en vue de progresser, et d'autre part d'appliquer ces savoir-faire acquis en interne et en assurer leur transmission et diffusion.

En termes de méthodologie, en 5 étapes :

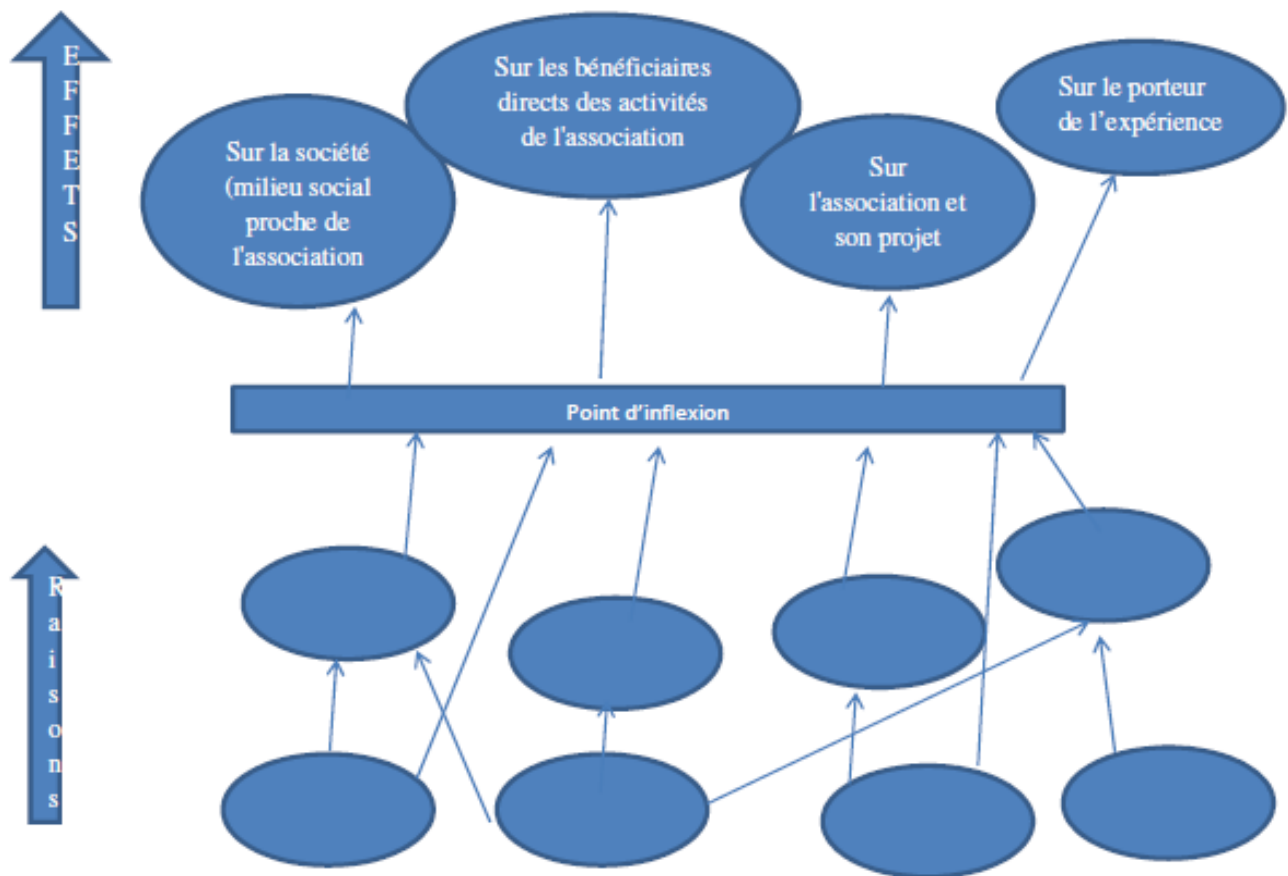
Étape 1: écriture de récit : élaboration et écriture de l'histoire vécue par le porteur

Étape 2: repérage des points importants : suite à la finalisation de l'histoire, il s'agit dans cette étape de repérer dans l'histoire écrite les points importants et en faire une liste.

Étape 3 : Identification des points d'inflexion : l s'agit d'identifier dans la liste précédente 1 à 3 points d'inflexion importantes (un élément qui a permis un changement, une transformation importante et un développement important dans l'histoire.

Étape 4 : analyse des points d'inflexion : l'analyse de chaque point d'inflexion doit permettre d'identifier les raisons qui ont participé à sa réalisation et les effets de ce point sur 4 dimensions :

- Sur le porteur de l'expérience
- Sur l'association et son projet
- Sur les bénéficiaires directs des activités de l'association
- Sur la société (milieu social proche de l'association : quartier, famille, école, mairie, associations locales....)



Étape 5 : rédaction du papier : il s'agit dans cette dernière partie de rédiger un texte narratif qui reprend l'ensemble des 4 étapes précédentes. Et dans la conclusion, le texte écrit doit répondre aux deux questions suivantes:

- Comment diffuser l'expérience acquise au sein de ma structure?
- Comment diffuser l'expérience acquise par ma structure vers d'autres structures travaillant dans le même champ (au niveau local et au niveau fédéral)

Participant.e.s au groupes du travail

NOM	PRENOM	GRUPE
CHAIZEMARTIN	Marion	Collectivités territoriales et développement local
BREZOT	Hervé	
DELGADO	Michelle	
FONTENELLE	Thomas	
MEDJDOUB	Mohamed Abdenor	
REMOND	Clément	
CHEVIT	Benjamin	Développement de projets en direction des publics éloignés
COURTET	Joël	
CREMONESI	Bruno	
FAUSTIN	Stewen	
GOZIN	Danielle	
VALLE	Thomas	
BEHR	Tiffany	Développement des pratiques sportives en direction des femmes
BONNET OULALDJ	Emmanuelle	
BOUDELIA	Mohamed	
CHARLIER	Nina	
FRAPPART	Stéphanie	
GOULFERT	Anne-Laure	
PIETERS	Mélanie	
REBRAY	Anne-Marie	
BOUZID	Lynda	Pratiques partagées entre valides et personnes en situation de handicap
DEBOUZZA	Memed	
FREY	Roger	
KADI	Jamil	
LITZLER	Violaine	
PETITET	Antoine	
RISS	Stéphanie	

Synthèses des différents groupes

Groupe 1 : Collectivités territoriales et développement local

A l'heure où l'enjeu public du sport pour tous est de plus en plus confié aux collectivités territoriales, comment garantir une meilleure co-construction des politiques publiques sportives de proximité ? Comment associer aux mieux l'ensemble des acteurs de la FSGT, CFA, comités et clubs, à ces enjeux de partenariat local ? En quoi ce travail commun peut contribuer au développement de la vie associative sportive et de la FSGT ? A partir de l'expérience d'un comité départemental, deux points d'inflexion importants ont été analysés : l'ouverture vers l'extérieur et l'élaboration d'une nouvelle Convention d'Objectifs entre comité et Conseil Départemental (crédible, effective, cohérente, partagée).

L'analyse de ces deux points ont permis d'identifier différentes raisons et notamment la remise à plat du projet du comité partagé à l'AG, le besoin de mettre en cohérence CO et la Charte, le retard de « l'offre » de service public du sport dans le département, le risque « d'effondrement » d'un comité replié sur soi, la forte implication des dirigeants du comité au sein du CDOS, le repositionnement du comité au centre de la défense du sport pour tous

En termes d'effets, la prise en compte de ces deux points d'inflexion peut être constaté à travers notamment :

- **Pour le porteur d'expérience** : la cohérence de ses missions « micro » inscrites dans un projet « macro », la légitimité de la représentation du comité vis-à-vis des partenaires, la clarification du projet global traduit/articulé en travail en équipe et plus de motivation et de prise de responsabilité individuelle et collective.
- **Pour le comité** : l'articulation du projet et des actions du comité en réponse aux « besoins »/contexte du territoire, la réorganisation des postes salariés « ouvert » sur les partenariats et articulées entre elles, le renforcement de la légitimité et de la crédibilité du comité, l'entérinement de la logique de projets et leurs développement, la stabilité puis la hausse de la subvention en lien avec la reconnaissance, la stabilisation des moyens humains salariés et la stabilisation des affiliations.
- **Pour les bénéficiaires (clubs, licenciés)** : l'appartenance à un « réseau » reconnu, la possibilité de bénéficier du programme de rénovation/construction du CD dans le cadre de l'engagement de la Charte, l'intégration/soutien de projet de clubs, l'émergence des nouvelles dynamiques « pratiques partagées » et plus de sens pour la politique d'affiliation,
- **Pour la société** : le lancement d'un plan de « rattrapage » porté par le CD dont piscines et plateaux sportifs dans les collèges, la légitimité/renfort du CD vis-à-vis de l'Etat (désengagé) pour soutenir ce plan, la prise en compte/sensibilisation sur la question des pratiques partagées, le lancement des projets nouveaux et la valorisation de l'implication des villes partenaires/hôtes.

La conclusion du groupe s'est construite notamment autour des conditions permettant le développement des partenariats avec les collectivités territoriales comme par exemple la prise de connaissance du projet sportif du CD et ses priorités afin de s'appuyer pour se développer, stabiliser ses activités, intégrer des projets via ses clubs/solliciter des rencontres « humaines » avec les correspondants direct, l'association à la construction desdits projets, jusque dans les relations aux partenaires, les militants de clubs investis dans ceux-ci et le développement d'une politique de communication (son site internet, sa page Facebook, ses visuels) et la visibilité de ses bénévoles.

Groupe 2 : L'accès au sport et à la vie associative des plus démunis.e.s, des personnes exclues de la pratique sportive

A l'ordre du jour de l'AG 2018, cette question a beaucoup mobilisé les participant.e.s. Quel est le rôle de la FSGT dans une société qui n'est pas pour tous. En appui sur nos expériences accumulées ces dernières années (chantier milieux populaires, projets spécifiques de comités, etc.), quelles nouvelles propositions formuler ? Deux expériences ont été croisées ; l'une concernant la pratique du Volley-ball avec des migrants et l'autre le Foot Jeune en Île-de-France. L'analyse de celles-ci ont pu identifier quatre points d'inflexion : l'adaptation des règles : organisation, le jeu et les finalités, la communication de l'offre, le processus de formation et responsabilisation (travail avec formateur, animateur et pratiquant) et le rapport aux institutions.

L'analyse de ces quatre points ont permis d'identifier différentes raisons et notamment l'adaptation des finalités pour faire vivre le projet politique de l'association, l'adaptation du jeu pour faire progresser, initier, faire participer, s'amuser, l'adaptation de l'organisation pour que tout le monde joue, stimuler le jeu, se responsabiliser, la pérennité de l'action, la cohérence avec le projet politique, l'élargissement du réseau local et l'augmentation de la visibilité.

En termes d'effets, la prise en compte de ces quatre points d'inflexion peut être constaté à travers notamment :

- **Pour le porteur d'expérience** : la reconnaissance, la prise de conscience du lien entre institution et population, la résilience, l'enrichissement personnel et l'émancipation.
- **Pour l'association locale** : la reconnaissance, l'évolution du lien, la transformation des modes de communication et le renforcement de la cohérence avec le projet de la FSGT
- **Pour les bénéficiaires** : le développement du lien avec les institutions /acteur du changement, l'augmentation du nombre de pratiquants, la connaissance du contenu des activités FSGT, l'amélioration de la qualité de l'offre et l'épanouissement.
- **Pour la société** : la co-construction du service public, l'insertion sociale, la création des réseaux et l'émergence d'individus responsables et citoyens (article 1er des statuts).

La conclusion du groupe a mis en lumière certains points et notamment la place des EFT comme support d'analyse et de diffusion d'expériences similaires, la question de la mise en place d'un pôle spécifique ou un collectif dédié aux actions vers les publics éloignés, la nécessité de travailler afin de définir ce que veut dire « les milieux populaires », « les migrants », « les publics démunis »..., le besoin de penser la politique de formation pour prendre en compte ces questions dans le cadre de la formation des dirigeants, le développement des relations avec des partenaires tels Emmaüs, le secours catholique, ATD Quart Monde et des associations dédiées.

Groupe 3 : L'accès des femmes à la vie associative et au sport

Premières victimes de la précarisation de la société, les femmes ont de fait un accès moindre au sport que les hommes. Quelles réponses peut apporter la vie associative et la FSGT ? et quelles innovations et moyens communs à mettre en œuvre ? L'expérience d'une chargée de développement au sein d'un comité départemental, en charge de la pratique féminine, a permis d'analyser trois points d'inflexion : Le développement des pratiques féminines est un axe fort issu de l'AG du comité/ la formation des dirigeantes par des structures extérieures et les contenus de formation/ intérêt de participer, d'organiser et de regarder du foot féminin.

L'analyse de ces trois points ont permis d'identifier différentes raisons et notamment le nombre de licences important mais à développer dans certaines activités, le lien avec les financements (appels à projets), le réseau du comité, le renouvellement du réseau des bénévoles, la prise de conscience des nouveaux modes de vie, la volonté de former ses cadres, l'environnement politique et législatif local, la volonté de s'ouvrir à l'extérieur, l'absence de réponse en interne et le besoin de se réappropriier les espaces et de lutter contre les inégalités du genre.

En termes d'effets, la prise en compte de ces trois points d'inflexion peut être constaté à travers notamment :

- **Pour le porteur d'expérience** : la reconnaissance de ses missions, la formation continue, le renforcement des disponibilités, l'évolution de ses missions, les motivations personnelles, la montée en compétences, la confiance en soi, la gestion des conflits et l'articulation entre expérience personnelle et volonté politique du comité
- **Pour le comité** : la création du pôle féminisation, le lancement du projet de développement, l'acquis d'expérience, la contribution à la politique fédérale, la reconnaissance de la thématique et des porteurs.
- **Pour les bénéficiaires** : l'émergence des dirigeantes, l'accès des jeunes filles 13-16 ans aux activités sportives, la mise en valeur des bénévoles et la diversification des contenus de formation.
- **Pour la société** : le changement de regard/intérêt de certains collectifs, la modification des paradigmes sociaux, la réduction des inégalités, l'ouverture à des secteurs autre que le sport, la reconnaissance institutionnelle, le développement d'une politique de formation des dirigeants au sein de la FSGT et l'ouverture à d'autres Fédérations.

La conclusion du groupe propose trois axes principaux:

- Penser le développement de la pratique des femmes comme une priorité de la FSGT, mais en interrogeant peut être différemment la problématique. Doit-on penser « pratique féminine » ou « pratiques permettant l'accès à égalité des hommes et des femmes ».
- Penser les contenus de formation cohérents avec l'approche que la FSGT porte sur la vie associative. L'expérience acquise avec femix doit être mise à contribution pour se construire nos propres outils.
- Penser les Espaces fédéraux territoriaux comme un lieu d'analyse et d'émergence de projets fédéraux.

Groupe 4 : Le développement des pratiques partagées (PP) entre valides et personnes en situation de handicap

Dans la situation actuelle de « pause » du chantier fédéral de PP, le travail réalisé aux Estivales sur l'expérience du Cyclo club a permis d'analyser deux points d'inflexion des cinq points identifiés : la FSGT avec ses spécificités est un espace favorable pour le développement des PP/le développement des PP favorise la création des nouveaux partenariats, d'améliorer la visibilité de la FSGT et d'influencer les politiques locales.

En termes des raisons, l'analyse de ces deux points ont permis de mettre en évidence des facteurs importants et notamment la forme associative et bénévolat, une seule licence omnisport, la diversité des activités sportives, la diversité des formes d'organisation d'activités, le fonctionnement participatif de la FSGT, une implantation territoriale nationale et l'existence des expériences locales et diverses de PP.

En termes d'effets, la prise en compte de ces deux points d'inflexion favorise.ra :

- **Pour le porteur d'expérience :** l'implication d'acteurs au niveau local et fédéral, la réduction de l'isolement et la reconnaissance des acteurs au niveau local et fédéral.
- **Pour l'association locale :** la mise en place des nouveaux partenariats, la création d'espaces d'échanges des pratiques, le développement de nouvelles offres d'activités en PP au sein du club, une meilleure visibilité et plus de reconnaissance, de nouveaux adhérents, davantage de ressources financières, le renforcement de la dimension solidarité dans le projet FSGT, l'accès à des installations sportives adaptées et le renforcement des liens entre comités et associations.
- **Pour les bénéficiaires :** plus d'offres d'activités sportives dans le club, l'amélioration de l'information pour les personnes en situation de handicap, la réduction des phénomènes d'exclusion.
- **Pour la société :** la modification du paradigme social sur le handicap, la contribution au développement des politiques publiques, la reconnaissance du bénévolat et du sport associatif dans la société.

La conclusion du groupe s'est construite autour des leviers permettant de mettre en œuvre projet des PP au niveau fédéral qui s'appuie sur le travail réalisé aux Estivales et notamment :

- Identifier d'autres expériences locales de PP et inviter les acteurs à participer aux EFT
- Communiquer sur les expériences de PP dans et hors de la FSGT (utiliser les vidéos, aller sur des rassemblements FSGT...)
- Construire un argumentaire démontrant les besoins et mettant en avant la transversalité des PP en tant que concept qui va faire évoluer les pratiques FSGT – femmes, pratiques familiales, publics éloignés)
- Développer une politique de formation cohérente avec le projet des PP
- Déconstruire et reconstruire le cadre théorique des PP en associant une diversité d'acteurs FSGT et hors FSGT (universitaires).

Annexe 1 - Groupe « l'accès des femmes à la vie associative et au sport »

Composition :

Ce groupe est composé d'Anne-Marie Rebray, comité 93 ; Mohamed Boudelia : Comité 75 ; Tiffany Behr, chargée de développement au CD 93 ; Stéphanie Frappart et Anne-laure Goulfert, siège fédéral ; Emmanuelle Bonnet Oulaldj, DFC.

Le groupe a choisi d'étudier l'expérience de Tiffany Behr, en charge du développement de la pratique des femmes à la FSGT de Seine-Saint-Denis.

Profil et parcours de Tiffany Behr

Tiffany a un master en management du sport à Orsay (91), tout comme Yohann Massot, son collègue au comité qui travaille sur les pratiques partagées. A côté de sa vie étudiante puis professionnelle, Tiffany a toujours entraîné dans son club de handball, avant les filles et depuis quelques années les garçons. Elle a beaucoup été soutenue par ses parents dans cette entreprise.

Tiffany est entrée au comité en 2015 à l'issue d'une étude universitaire sur les activités urbaines. La question des femmes est venue par ce biais, les activités urbaines étant principalement pratiquées par les garçons. A son arrivée au comité, tout le mois d'août a été consacré, avec Yohan arrivé en même temps, à l'appropriation du comité et à la définition des missions de travail en lien avec les affinités personnelles et les besoins du comité. Pour autant, la pratique des femmes n'a pas été identifiée à ce moment là comme une priorité. Cela viendra trois ans plus tard.

Le processus ou comment le comité 93 s'est doté de la priorité de développement des pratiques féminines

Le premier temps s'est concrétisé au travers d'une formation avec *Femix sport* en janvier 2017, une association qui œuvre pour l'accès des femmes au sport à tous les niveaux. Ensuite, lors de la dernière AG du comité en février 2018, les participants ont travaillé sur des fiches issues du comité directeur identifiant 4 thématiques (les JO, le handicap, la pratique féminine, les QPV) à définir comme priorités de travail. Lors de l'AG, les participants ont choisi leur groupe et on ensuite validé en plénière l'axe sur les pratiques féminines et la création d'un pôle sur le thème de la féminisation et de la mixité pour poser la pratique féminine de manière générale et être en soutien de projets liés aux femmes. Ce pôle a vu le jour en mai 2018.

Toutes les pratiques féminines sont concernées. On veut également mettre à profit la licence familiale. Suite à la première réunion, des axes de développement ont été ciblé : poursuivre la formation des dirigeantes à partir de certains critères ; renforcer l'encadrement technique en particulier sur les activités à connotation masculine et monter un « *festi-elle* » : proposer des activités à forte connotation masculine et inciter chaque femme à venir accompagnée avec une non licenciée. Il y aurait des ateliers sur la santé, le mode de vie, etc. L'idée est de créer une caravane qui irait dans les quartiers et ferait faire du sport. La prochaine réunion de pôle aura lieu le 19 septembre 2018.

La formation avec Femix sport

C'est une formation qui pourrait s'adresser aux cadres dans une entreprise apprendre à manager pour appréhender un changement et pour gérer un conflit. Nous avons choisi des femmes qui ont des responsabilités, mais qui n'ont pas les bons outils. L'idée c'est que la deuxième promotion qui démarre en octobre soit parrainée par la première à laquelle 12 femmes ont pris part. C'est une dimension d'autant plus importante que dans le comité, Tiffany est la seule femme, et ce n'est pas toujours évident. Il y a 8 femmes au comité directeur sur 23. Se former aide également à être plus sereine quand il y a des conflits.

Création du pôle féminisation

Lors de la première réunion du pôle en mai 2018, un état des lieux de la pratique féminine en France et en Seine-Saint-Denis a été présenté. Lors de l'AG, le comité a préparé des fiches thématiques et un focus a été fait sur la pratique FSGT en Seine Saint Denis. Il y a beaucoup de femmes et de la pratique mixte. On trouve plus facilement des féminines dans les fédérations affinitaires que délégataires. Un tour de table des différents projets a été fait. Deux sous groupes ont été créés : un sur la pratique féminine et un sur la mixité. En terme de pratique familiale et de mixte on trouve le volley mixte et la licence familiale. Mais le comité a un déficit de communication sur ce dernier point. Seules des femmes composent le pôle, à l'exception de Kévin qui est en service civique. L'objectif est que lors de la deuxième réunion, il y ait des hommes et que le collectif soit élargi. Ce sont des pôles ouverts, pas seulement pour les clubs, le réseau extérieur est ciblé. Les problématiques sont transversales, on est sur la féminisation mais on aborde également les questions transversales du comité suivies par d'autres collègues.

Il y a également un enjeu d'adaptation des règles, il faudrait travailler sur l'espace par exemple pour le handball. Au SNEP ils expérimentent du 4 contre 4, moins de joueurs, donc risque de contact moins grands. Quand on est en FFH, c'est ce qu'on fait du 5 contre 5, c'est plus facile pour les enfants, c'est moins de contact.

Exemple du foot

- Les matchs de gala

Un match de gala a été organisé le 9 juin dernier en marge de la finale de la coupe Delaune de foot à 11. L'idée était d'organiser tout au même endroit, et de faire une journée des foots. Pour des problèmes logistiques, et peut-être des résistances culturelles, le collectif Delaune a organisé de son côté la Delaune, et le foot féminin a été organisé ailleurs. Ce dernier se développe mais on en parle pas assez. Le comité a invité 4 équipes de foot féminin, un club de foot en salle et trois clubs de foot à 11, avec une catégorie U16. Trois équipes FSGT et trois équipes FFF y ont pris part issues d'Aubervilliers, de Drancy (deux équipes AJAD et FSGT), de Villemonble et de Bondy. Le matin était réservé au moins de 15 ans et l'après midi aux plus de 15 ans.

L'initiative s'est très bien déroulée, avec des retours positifs sur le jeu des filles.

En amont deux journées de travail, auxquels ont participé les éducateurs des clubs, ont permis d'identifier ce qui marche et ce qui ne marche pas dans le foot féminin. C'est plus facile de mobiliser

une équipe de 10 à 11 joueuses. C'est auto-arbitré, c'est plus simple. Sur la tranche d'âge ciblée, ça permet également d'apprendre la prise de responsabilités. Il n'y a pas d'arbitrage il faut se responsabiliser, c'est également lié à la formation.

Les éléments qui ne marchent pas ou qui constituent un obstacle : arriver toujours en dernier dans les créneaux, ou dans le calendrier, jouer sur des terrains vétustes. Il y a également le facteur lié à notre territoire, culturellement les filles ne font pas de foot. Il y a beaucoup d'ethnies, les droits de la femme, le temps de la femme passe en dernier. Le mari doit autoriser la femme à jouer. Le fait de jouer sur une petite équipe, ça créé des liens forts.

C'est pour le foot comme pour les autres activités. Le 93 ce n'est pas la même France, il faut être tolérant sur beaucoup de choses. C'est d'abord la culture du pays d'origine qui va être prise en compte. Il y a beaucoup d'origines différentes, concentrées sur les mêmes zones d'habitation.

- Vers un tournoi de foot à 7 auto-arbitré

Le comité a voulu organiser un tournoi de foot féminin au même moment, ça n'a pas pu avoir lieu, faute d'engagement (période de ramadan, fortes chaleurs). Le comité était également pris par les 50 ans, la charge de travail n'a pas permis d'aller plus loin. Une seconde réunion a été organisée permettant d'aboutir à un règlement et désormais de communiquer pour avoir 12 équipes, en foot auto-arbitré sur une mi-temps de 20 minutes et 3 poules de 4 équipes, qui jouent sur la même journée sur des lieux différentes. Un club de chaque poule accueille. Le but est que chaque équipe rencontre les autres.

Il y a un projet avec la Tunisie dans le cadre des échanges du comité 93 : on leur propose d'organiser un tournoi international, en clôture de saison avec les trois premières équipes qui ont gagné le tournoi. On va en profiter dans le même temps pour organiser un séminaire de dirigeantes. Il faut montrer qu'il y a une vraie dynamique de compétition.

Un collectif de foot féminin s'était mis en place pour organiser ce tournoi, puis s'est agrandi avec des éducateurs de clubs qui ont participé au match de gala. La commission foot féminin se compose de 3 personnes du comité, ainsi qu'un entraîneur de foot féminin également équipementier, 4 éducateurs qui sont des clubs en 3F, trois enseignant en EPS qui travaille sur le BAFA multi-foots. Un bilan inter-championnat sera organisé pour analyser ce qui a marché et pas, et comment améliorer le tournoi. A long terme, l'idée est d'intégrer le foot féminin à la commission départementale de foot auto-arbitré. Rappelons d'ailleurs que le foot auto-arbitré est mixte par principe. Ce processus va demander du temps, parce que la commission de foot auto-arbitré est en train de se structurer. Il y a également l'objectif de s'adresser aux entreprises.

Éléments factuels

Activités où on trouve beaucoup de femmes : activités de danse, de PGA, gymnastique d'entretien, volley, randonnée, plus de 50 ans, athlétisme. Ensuite c'est à peu près équivalent. A peu près 12 000 licenciés, 6000 femmes environ, donc une pratique plus importante. Une majorité de femmes de plus de 50 ans. Mais le chiffre est faussé, car c'est dans la section de 50 ans où les femmes sont les plus nombreuses. Le volley mixte fonctionne bien. Tout ce qui est danse, connotée fille, il y a un

travail inverse à fait. Tous les sports de combat et sport co, il n'y a pas de filles. Sauf si on associe handfit, boxefit, les femmes viennent et ça dénature le sens initial de l'activité.

Les faits significatifs

Le management/l'organisation

Intégrer le foot féminin à la commission de foot auto-arbitré

Une nouvelle dynamique dans la relation club-comité : c'est une problématique qui touche à la fois le comité et les clubs, mais comme c'est commun, ça permet d'avancer ensemble. Ça permet de prendre en compte le diagnostic fait dans le comité.

Pôles d'activités ouverts

Déséquilibre du nombre de femmes et d'hommes

Renforcer le rôle du pôle de féminisation.

Volonté d'intégrer des hommes dans les collectifs féminisation

Difficulté d'organiser un tournoi ou un événement.

Difficulté d'intégrer un événement déjà mis en place

Les problématiques de management

Les contenus d'activités

Les activités urbaines : utiliser cette activité pour que les femmes se responsabilisent.

Difficultés techniques et culturelles de faire jouer les femmes avec les garçons

Lien entre autoarbitrage et responsabilisation

La formation

La formation du porteur de projet : elle pratique, elle vient avec son expérience

La structuration des cadres en appui sur une structure extérieure.

Le contenu des formations : donner confiance aux femmes.

Pistes de développement : formation encadrement technique

Lien entre auto-arbitrage et responsabilisation

Publics

L'intérêt d'autres à voir du foot féminin.

Le choix du premier public avec qui vous avez choisi de travailler : les 13/16 ans

Pratiques familiales, projets familles et mixité

Nombre supérieur de licences femmes

Environnement

Travailler avec des clubs de foot extérieurs

Les freins culturels

L'éducation dès le plus jeune âge

Les réticences des anciens et l'ambivalence

Difficultés techniques et culturelles de faire jouer les femmes avec les garçons

Difficulté d'organiser un tournoi ou un événement.

Pistes de développement

Axe de politique fort du comité

Grosse responsabilité : axe politique très fort qui arrivera au stade. Volonté politique de développement : AG et comité directeur.

Lien avec la politique fédérale, dynamique qui peut apaiser les tensions comités et différentes structures FSGT

Intérêt et volonté de porter l'expérience à l'internationale

Structurer un projet 2018/2019

Points d'inflexion positifs

1. Une nouvelle dynamique dans la relation club-comité
2. Création de pôles d'activités ouverts
3. Axe fort du comité issu de l'AG
4. Enseignements de l'étude des sports urbains
5. Choix de l'auto-arbitrage en lien avec la formation à la responsabilisation
6. Le profil de la porteuse de projet : formation, expérience, motivation, environnement propre
7. Formation avec Fémix, structure extérieure et contenu des formations : donner confiance aux femmes
9. Intérêt à organiser, pratiquer et regarder du foot féminin
10. Choix d'un public de jeunes filles, 13-16 ans

11. Nombre de licences femmes supérieures aux licences hommes à la FSGT 93

12. Travail avec des clubs de foot 3F

Après un échange, trois points d'inflexion apparaissent :

1. Axe fort de développement des pratiques féminines, issu de l'AG

2. Formation avec Femix sport et contenu visant à donner confiance aux femmes

3. Intérêt du grand public, des clubs, des pratiquant.e.s à organiser, pratiquer et regarder du foot féminin

Axe fort des pratiques féminines

Raisons :

Nombre de licences important mais à développer dans certaines activités

Lien avec les financements (appels à projets)

Analyse des besoins social-démographiques

Combinaison entre analyse des besoins et politiques départementales

Histoire du comité : innovation politique dans les pratiques des femmes

Nouvelle équipe plus mixte du Comité = législation (anticipation)

Effets : Porteur expérience : reconnaissance des missions, formation continue, renforcement des disponibilités, évolution des missions, motivations personnelles

Association et projet : Création pôle féminisation

Lancement projet de développement

Acquis d'expérience

Contribution à la politique fédérale

Bénéficiaires :

Dirigeantes club FSGT 93

Jeunes filles de 13 à 16 ans

Clubs FSGT et extérieurs

Commissions départementales

Société :

Regard/intérêt de certains collectifs

Moderniser les mœurs

Réduire les inégalités

Formation des dirigeantes par structures extérieures et contenus de formation

Raisons :

Réseau du comité

Renouvellement du réseau des bénévoles

Prise de conscience des nouveaux modes de vie

Volonté de former ses cadres

Environnement politique et législatif

Volonté de s'ouvrir à l'extérieur et chercher d'autres compétences

Pas de réponse en interne

Faire passer les clubs d'un statut de gestionnaire à porteurs de projets

Effets :

Porteur d'expérience : montée en compétences, confiance en soi, gestion des conflits

Associations et projet : enrichir la politique de formation du CD, amener plus de transversalité entre les connaissances et les activités

Reconnaissance de la thématique et des porteurs

Acquisition d'un langage commun et cadre de référence

Bénéficiaires : dirigeantes de club, montée en compétences, mettre en valeur les bénévoles de l'ombre

Société : ouverture à des secteurs autres que le sport, reconnaissance institutionnelle, remettre la FSGT dans son cœur d'activité de formation des dirigeantes.

Intérêt de participer, d'organiser et de regarder du foot féminin

Raisons :

Événements internationaux médiatiques à venir (coupe du Monde 2019)

Casser les codes culturels

Histoire du comité

Faire changer les mentalités

Choix de l'activité populaire

Besoin de se réappropriier les espaces

Lutte contre les inégalités du genre

Analyse : besoin adapté au public femme de l'entreprise

Effets :

Porteur de projet : reconnaissance sur le choix d'activité optimale, articulation entre exp perso et volonté politique du comité

Association et projet : création du collectif foot féminin (avec une composition mixte), lien avec les collectifs foot à 7 et foot à 11, contribuer à la politique fédérale, intérêt s'affilier de nouveaux clubs

Bénéficiaires d'activités : intérêt de diversifier les contenus de formation,

Société : ouverture à d'autres FD, déconstruire les préjugés, reconnaissance institutionnelle

Deux articles : Anne Roger, article sur les femmes à la FSGT. En rupture et en continuité ? Cécile Ottogali, croisement sur les conceptions d'inégalités.

Conclusion

Comment diffuser l'expérience acquise au sein de la FSGT ?

trois axes principaux peuvent être identifiés :

- Penser le développement de la pratique des femmes comme une priorité de la FSGT, mais en interrogeant peut être différemment la problématique. Doit-on penser « pratique féminine » ou « pratiques permettant l'accès à égalité des hommes et des femmes ».
- Penser les contenus de formation cohérents avec l'approche que la FSGT porte sur la vie associative. L'expérience acquise avec Femix doit être mise à contribution pour se construire nos propres outils.
- Penser les Espaces fédéraux territoriaux comme un lieu d'analyse et d'émergence de projets fédéraux.

Annexe 2 - Groupe « le développement des pratiques partagées (PP) entre valides et personnes en situation de handicap»

Thématique : « Le développement des pratiques partagées (PP) entre valides et personnes en situation de handicap (PSH) »

Participants : Stéphanie Riss, Lynda Bouzid, Violaine Litzler, Roger Frey, Memed Debouzza, Antoine Petitet et Jamil Kadi.

Préambule : le sens du travail aux Estivales :

L'expérience analysée des pratiques partagées (pp) entre personnes en situation de handicap et personnes valides est celle du Cyclo Club de Kingersheim et du comité FSGT 68.

Roger Frey rappelle qu'il a déjà présenté l'activité de son club dans le cadre du Chantier Pratiques Partagées dans l'espoir que son expérience pourrait susciter la création d'autres sections, mais il a été très déçu car il n'a pas vu de suites. Le Chantier sur les Pratiques Partagées s'est arrêté. Il espère que ce nouveau travail débouchera et ne sera pas une perte de temps.

Pour autant les Estivales ne sont pas un lieu de décision. Il faut distinguer le niveau des Estivales qui sont un lieu de réflexion et de partage d'expériences et celui de la direction fédérale stratégique qui peut décider de la relance du Chantier.

Étape 1 - Description de l'expérience :

Qui êtes-vous ? Comment sont nées les pratiques partagées au club de Kingersheim ?

Le témoignage est apporté par 3 personnes, Roger Frey, Stéphanie Riss et Violaine Litzler.

Roger Frey est responsable de la section tandem entre voyants et déficients visuels au sein du Cyclo Club de Kingersheim dans le Haut-Rhin. Son parcours professionnel a amené Roger à travailler dans la reconversion de salariés qui se destinaient à travailler dans le milieu du handicap. De plus, il avait des PSH dans son entourage. C'est pourquoi, il était déjà sensibilisé à la question de l'ouverture des activités sportives aux personnes en situation de handicap.

Il y a 7 ans, dans le cadre de l'OMS, il a participé à une journée sport pour tous où il a expérimenté le tandem avec des mal voyants. À la suite de cette initiative, il y a eu de la demande et le club de Kingersheim a décidé de proposer régulièrement des sorties, dans un premier temps, toutes les 3 semaines environ et aujourd'hui toutes les semaines, toute l'année de janvier à décembre.

L'activité est ouverte à tous les handicaps à condition de savoir pédaler, même si les adhérents sont principalement des déficients visuels avec des pilotes voyants.

L'activité pratique partagée du club de Kingersheim a aussi un prolongement au comité départemental FSGT avec la création d'une commission des pratiques partagées, dont Roger est le président.

Stéphanie Riss est une pratiquante de la section tandem du club de Kingersheim, depuis environ 6 ans. Elle est complètement aveugle depuis l'âge de 9 ans.

Elle a fait une licence d'Allemand et espérait enseigner en primaire, mais cela ne fut pas possible car il fallait enseigner l'ensemble des disciplines ce qu'elle ne pouvait assumer à cause de son handicap. Elle a travaillé 12 ans dans l'animation pour les enfants, mais une nouvelle équipe a mis fin à son activité et Stéphanie a subi discriminations et harcèlement moral avant de démissionner au

bout de 5 ans. Elle a toujours aimé transmettre et continue en tant que bénévole. Elle envisage de reprendre une activité salariée d'animation. Jusqu'à la découverte du tandem, Stéphanie n'aimait pas le sport et aujourd'hui elle ne rate pas une séance et a envie de découvrir d'autres sports, comme la marche... Stéphanie a connu la section tandem par un pilote. Elle pensait être trop petite pour l'activité, mais elle a franchi le pas.

Violaine Litzler est pratiquante de la section tandem du club depuis 2 ans, elle est la pilote de Stéphanie depuis 1 an. Elle est par ailleurs secrétaire du CD 68 et de la commission de Pratiques Partagées, et présidente du club SSOL Habsheim. Violaine a connu le Chantier des Pratiques Partagées par une sollicitation de Rolland Besson puis s'est rapprochée du Cyclo Club de Kingersheim pour le Festival des Innovations Sportives : elle a remplacé au pied levé un pilote lors d'un déplacement à l'occasion du festival des innovations sportives et a ensuite poursuivi une activité régulière.

Quelques précisions sur l'activité pratiques partagée au sein du club de Kingersheim et au comité FSGT 68 ?

Le club est un « gros » club de vélo de 230 adhérents. Au départ lorsqu'on a lancé un appel à volontaire pour piloter les tandems, il y a eu peu de réponses. Les pilotes sont des cyclos mais ils ont la possibilité de suivre une formation pour l'accompagnement des déficients visuels avec le Phare. Il faut apprendre à bien communiquer avec les déficients visuels. Par exemple, quand on s'arrête à un ravito, il ne s'agit pas de poser le vélo et de laisser la personne en plan. Beaucoup ont peur de s'engager, soit parce qu'elles ont peur de ne pas être au niveau sportivement (piloter un tandem), soit par crainte de manquer de temps, soit par peur du handicap.

Avec le temps, les activités se sont structurées et diversifiées. Le projet PP du club et du comité poursuit 4 objectifs :

- permettre aux PSH de pratiquer une APS
- partager cette APS avec des personnes valides, pratiquer ensemble
- sortir de l'isolement,
- être intégré au club, s'ouvrir à d'autres activités sportives et sociales du club (marche, bowling, pêche, dîners, séjour vélo vacances).

De plus, on a une activité de promotion de la pratique partagée et de sensibilisation au handicap dans les collèges, les lycées et les clubs. Les responsables de la section sont souvent sollicités pour présenter l'activité en pratique partagée localement et au niveau national. Il y a eu par exemple des participations au festival des innovations sportives et au championnat de France FSGT de cyclisme.

Au sein du club de Kingersheim, toutes les activités sont ouvertes aux personnes handicapées, il suffit de communiquer et on essaie d'adapter les pratiques, comme pour la marche. De plus, il y a des échanges avec d'autres clubs du comité qui accueillent à leur tour des PSH et organisent des pratiques partagées. Exemple dans le club de Violaine : il y a une section de marche régulière donc c'est vers eux qu'on s'est tourné. Le club a testé une sortie avec Violaine et Stéphanie : comment on fait pour guider ? Après une sortie il y a eu des volontaires pour guider, mais pour l'instant seulement pour des demi-journées. Pour les sorties en journée, les guides ne se sentent pas capables de guider car ils marchent avec des bâtons à cause de leur âge.

Quels ont été les problèmes rencontrés ?

Il y a eu des réticences au sein du club de Kingersheim, des problèmes de responsabilité ont été évoqués, la crainte de ne pas être qualifié, mais c'est un faux sujet.

La disponibilité est aussi un obstacle. Sur un grand club de +200 cyclo, il est parfois difficile de mobiliser 10 pilotes. L'âge est aussi un problème, on doit sans cesse renouveler les accompagnateurs qui arrivent à la limite d'âge. Il y a la peur de l'accident, alors qu'on n'en a eu aucun. Autre problème : le déplacement des PSH jusqu'au lieu des sorties et le souci du retour avec des horaires imprécis. Il faut du matériel coûteux.

Pour les PSH, certains font l'effort, d'autres il faut aller les chercher. Parfois on a des PSH qui ne viennent que deux-trois fois et ne reviennent pas, soit ça ne leur plaît pas soit c'est aussi parce qu'ils se replient sur eux-mêmes. Il y a un déclic aussi chez les personnes valides.

Tous ces problèmes sont surmontables. Il faut de la volonté et de l'envie, pas de la technique (attention à ce que tout ne repose pas sur une personne). La formation est souvent présentée comme un frein mais ce n'est pas vrai.

Pour le tandem, c'est facile car les pilotes continuent de pratiquer leur sport. Pour certaines activités plus techniques c'est peut être davantage nécessaire mais il y a des relais (toutes les fédérations ont des modules spécifiques de formation.)

Il y a aussi des handicaps très lourds et là c'est autre chose.

Quelles sont les retombées positives ? Les pistes de travail pour l'avenir ?

Pour Stéphanie, ce qui est important c'est d'avoir des contacts et de sortir. Stéphanie a vécu une expérience négative au travail. Le fait de pouvoir partager cette expérience est déjà très important. C'est important de pouvoir parler au nom de tous les autres.

Un autre aspect, il ne faut pas être gêné, poser des questions sur le handicap, dédramatiser, blaguer tout en gardant une certaine réserve. C'est magique de savoir que l'on n'a pas besoin de rappeler qu'on voit pas à des personnes de l'association, parce que la confiance est là.

Au sein du club, il y a désormais beaucoup de respect et l'envie d'organiser plus de choses, car les déficients sont partants pour tout. Mais c'est surtout en dehors du club, qu'il y a une reconnaissance, beaucoup de demandes et de visibilité.

Le club n'a pas la volonté de se transformer en club de pratiques partagées. Le principal c'est d'être ouvert et de le faire savoir, aller sur un maximum de manifestations pour se faire connaître. Roger est très connu sur le département. Le club ne propose pas de compétition en tandem, mais va peut-être bientôt s'y intéresser. En fait la majorité des PSH n'avait pas fait de vélo depuis longtemps, donc il a fallu s'adapter, mais maintenant ils montent en puissance.

Au niveau du comité départemental, l'objectif est d'identifier des pratiquants isolés dans les clubs FSGT et de structurer des activités PP (exemple de participants dans une section volley, tennis de table, etc.) On a une bonne base et on essaie d'élargir. Le projet n'est pas forcément de créer des sections spéciales pratiques partagées, mais plus d'ouvrir les sections existantes aux PSH.

Il y a un changement du regard sur les PSH. Lorsqu'on se déplace avec le groupe tandem il y a beaucoup de dialogue. Il y a 10 ans les rapports étaient beaucoup plus froids. Le sport a sa place pour changer ce regard. Déjà, pour la personne c'est un besoin de bouger, c'est prouvé du point de vue de la santé. Dans les collègues, au début les jeunes ont de la retenue, mais ensuite il y a beaucoup de questions et d'intérêt.

Ce n'est pas une option retenue de se tourner vers l'activité réservée aux PSH uniquement. Cela ne semble pas apporter un développement de l'activité, y compris la médiatisation des Jeux Paralympiques. Les pratiques partagées apportent plus.

Les attentes vis-à-vis de la Fédé. Il manque quelqu'un qui a la fibre et qui va sur le terrain. Avec Carine on avait trouvé mais aujourd'hui le chantier est en panne. On attendait une visite sur le terrain, une reconnaissance, mais il y a un gouffre entre les intentions et la réalité. Pour Violaine, le chantier a permis d'affiner ses connaissances des situations de handicap et a permis l'ébauche d'un état des lieux des expériences de pratiques partagées. On a essayé de poursuivre après le retrait de Carine.

Étape 2 - Repérage des points importants :

Un premier travail de repérage des points importants dans le récit a permis d'identifier 14 points :

1/ La marche et le vélo sont des activités relativement facile à mettre en place en pratiques partagées.

2/ Dans le club de Kingsheim on sent l'envie de poursuivre l'expérience et d'ouvrir à d'autres activités.

3/ Il faut multiplier les journées découvertes pour déclencher la mise en route de pratiques partagées et les autres moyens de communiquer pour faire connaître le projet pratiques partagées.

4/ Les activités physiques (le tandem) ont un impact positif sur le bien-être et l'équilibre des PSH.

5/ Le développement des pratiques partagées sont importants dans le développement de la FSGT (chantier PP : vecteur de développement).

6/ Le concept de pratique partagée est un principe fort de cette expérience, même si ce concept est plus complexe que la manière dont on l'entend à la FSGT.

7/ Il n'y a pas besoin de formation spécifique pour organiser des pratiques partagées. C'est la volonté politique de l'association et l'engagement de ces membres qui sont important. Si cette volonté est présente on peut résoudre les problèmes de formation.

8/ Transports, équipements et matériel sont aussi des éléments importants pour organiser des pratiques partagées. Là encore s'il y a une volonté politique, il y a des possibilités de surmonter les obstacles.

9/ Développer des pratiques partagés aux associations permet d'influencer les politiques locales (lobbying, financement de projets d'accessibilité) en s'appuyant sur la loi.

10/ La notion de proximité est un enjeu important. À la fois cela permet de faciliter la participation des PSH (d'ailleurs c'est un avantage des pratiques partagées sur les pratiques Handisport) et cela permet le dialogue et de changer les représentations

11/ La licence omnisports et à la diversité des activités organisées à la FSGT permet le développement des pratiques partagées (tennis de table, badminton...)

12/ Si la formation n'est pas un frein, la FSGT doit cependant avoir une politique de formation structurée et proposer des modules pratiques partagées complémentaires à la formation de base dans les différents brevets fédéraux.

13/ Le sport en pratiques partagées est un espace de socialisation au-delà du sport. Il permet au PSH de sortir de l'isolement : rencontres partage, convivialité

14/ Le développement des pratiques partagées permet de créer des nouveaux partenariats et d'améliorer la visibilité de la FSGT.

Étape 3 - points d'inflexion identifiés :

A partir de ces 14 points importants 5 points d'inflexion ont été reformulés :

- 1) Les pratiques partagées sont un vecteur de développement de la FSGT.
- 2) Le concept de pratique partagée est un principe fort qui nécessite un travail d'explicitation.
- 3) Proposer des modules pratiques partagées complémentaires à la formation de base est nécessaire pour développer les PP.
- 4) Le développement des PP en favorisant la création de nouveaux partenariats, améliore la visibilité de la FSGT et permet d'influencer les politiques locales.
- 5) La prise de conscience que le club et le comité FSGT avec leurs spécificités sont un espace favorable pour développer les pratiques partagées.

Étape 4 - analyse des points d'inflexion identifiés :

Deux points d'inflexions ont été analysés :

- (1) « La prise de conscience que le club et le comité FSGT, avec leurs spécificités, sont un espace favorable pour développer les pratiques partagées. »
- (2) « Le développement des PP en favorisant la création de nouveaux partenariats, améliore la visibilité de la FSGT et permet d'influencer les politiques locales. »

L'analyse du premier point (1) « La prise de conscience que le club et le comité FSGT avec leurs spécificités sont un espace favorable pour développer les pratiques partagées » a permis de mettre en évidence des facteurs importants, expliquant pourquoi le club et le comité sont des espaces favorables aux PP et notamment :

- 1/ La forme associative et le bénévolat qui permettent de développer des projets non rentables pour le secteur privé.
- 2/ Un coût de la licence modeste et la possibilité de pratiquer plusieurs activités avec une seule licence omnisport.
- 3/ La volonté politique de développer le Sport pour Tous.
- 4/ L'implantation territoriale nationale.
- 5/ Le fonctionnement participatif de la FSGT et la mise en place des Espaces Fédéraux Territoriaux.
- 6/ La diversité des formes d'organisation d'activités (loisir et compétition)
- 7/ La diversité des activités : accès à toutes et à tous
- 8/ La mise en place d'un chantier fédéral PP (échanges d'expériences)
- 9/ Les pratiques partagées sont une innovation sportive et sociale (adaptation des APS)
- 10/ La reconnaissance des pouvoirs publics
- 11/ Les expériences diverses de pratiques partagées au niveau local
- 12/ L'offre de formations locales.

En termes d'effets, la prise en compte de ce premier point d'inflexion favorisera :

1/ Pour le porteur d'expérience :

- Plus d'implication des acteurs locaux au niveau local et fédéral.
- Réduction de l'isolement des acteurs locaux (tutorat, retours d'expériences...)
- Reconnaissance des acteurs au niveau local et fédéral.

2/ Pour l'association :

- Nouveaux partenariats.
- Création d'espaces d'échanges des pratiques.
- Développement de nouvelles offres d'activités en pratiques partagées.
- Meilleure visibilité et plus de reconnaissance pour la FSGT au niveau local.
- Nouveaux adhérents.
- Davantage de ressources financières.
- Politique de formation cohérente pour le projet PP.

3/ Pour le bénéficiaire :

Plus d'offres d'activités sportives dans les clubs (et de possibilités de rencontres, d'échanges...)

4/ Pour la société :

- Changement regard et prise en compte du handicap.
- Lien social (entre personnes valides et PSH).
- Mieux répondre aux besoins des PSH.
- Communiquer davantage sur la situation des PSH.
- Contribuer au développement des politiques publiques en faveur des PSH.

L'analyse du deuxième point « Le développement des PP en favorisant la création de nouveaux partenariats, améliore la visibilité de la FSGT et permet d'influencer les politiques locales. » a permis de mettre en évidence les facteurs importants, « raisons », qui ont conduit au point d'inflexion et notamment :

1/ Le club et le comité local ont les moyens financiers et humains pour développer un projet qui répond aux besoins de la population.

2/ L'existence des expériences locales de PP en partenariat avec des collectivités territoriales.

3/ L'intervention sur le champ du handicap est une valeur positive et rencontre un écho favorable.

4/ Les pratiques partagées sont une innovation sportive et sociale (adaptation des APS).

5/ La volonté politique de développer le sport pour tous

6/ Les partenariats entre clubs FSGT pour développer les PP.

En termes d'effets, la prise en compte de ce deuxième point d'inflexion favorisera :

1/ Pour les bénéficiaires :

- L'augmentation du nombre de PSH qui ont accès à des APS de qualité.
- L'amélioration de l'information pour les PSH.
- La réduction des phénomènes d'exclusion.
- Le changement de regard sur les PSH.
- L'augmentation de la visibilité des PSH dans les clubs.

2/ Pour les associations

- Plus de notoriété et de visibilité de l'association.
- Des nouvelles activités en PP au sein des clubs.
- Le renforcement de la dimension solidarité dans le projet du club et du comité.
- La création des nouveaux clubs et l'arrivée des nouveaux adhérents.
- L'accès à des installations sportives adaptées.
- L'accès à des ressources financières nouvelles.
- L'organisation de grandes initiatives de PP et de nouveaux projets.
- Le renforcement des entre comités et associations.

3/ Porteurs d'expérience :

- Le développement des réseaux d'acteurs diversifiés.
- Plus de reconnaissance pour les acteurs au niveau local.

4/ Pour la société :

- La modification du paradigme social sur le handicap (ce n'est plus à la PSH de faire l'effort d'accès aux pratiques sportives, mais c'est à la société de proposer une pratique inclusive).
- La reconnaissance du bénévolat et du sport associatif dans la société.
- L'amélioration de l'autonomie des PSH (transports, installations...)
- Le développement de projets autres que sportifs en PP (théâtre, lecture...)

Étape 5 - Conclusion des travaux :

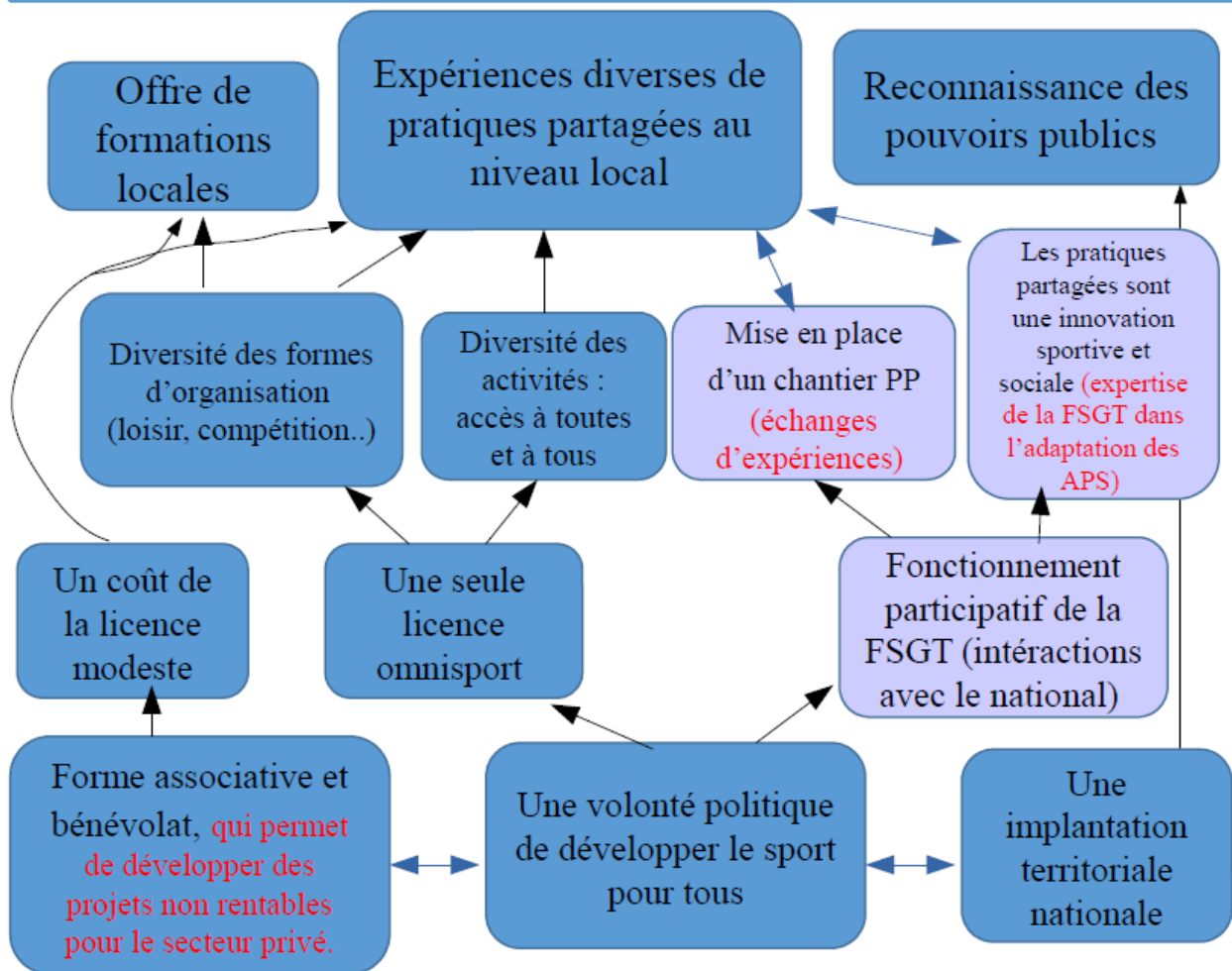
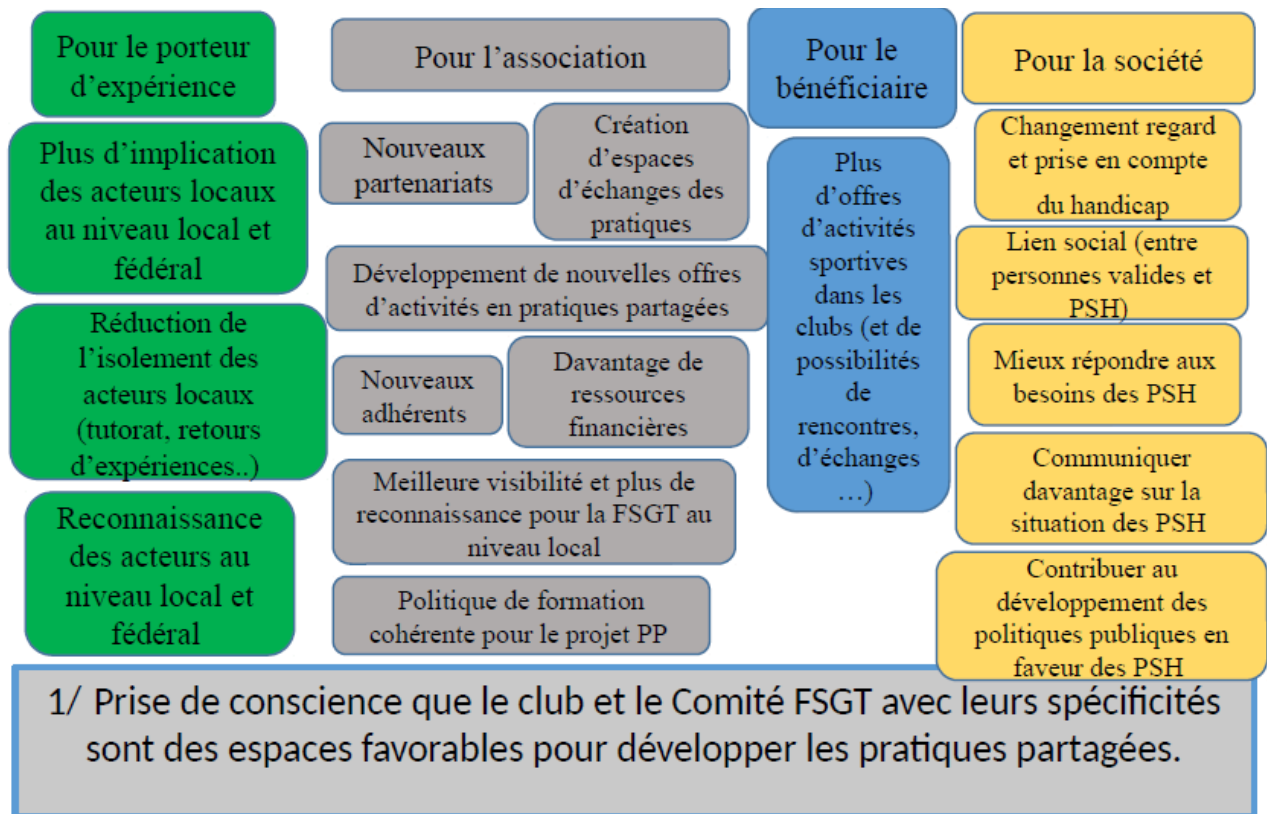
La conclusion du groupe s'est construite autour des leviers permettant de mettre en œuvre un projet des PP au niveau fédéral qui s'appuie sur le travail réalisé aux Estivales et notamment :

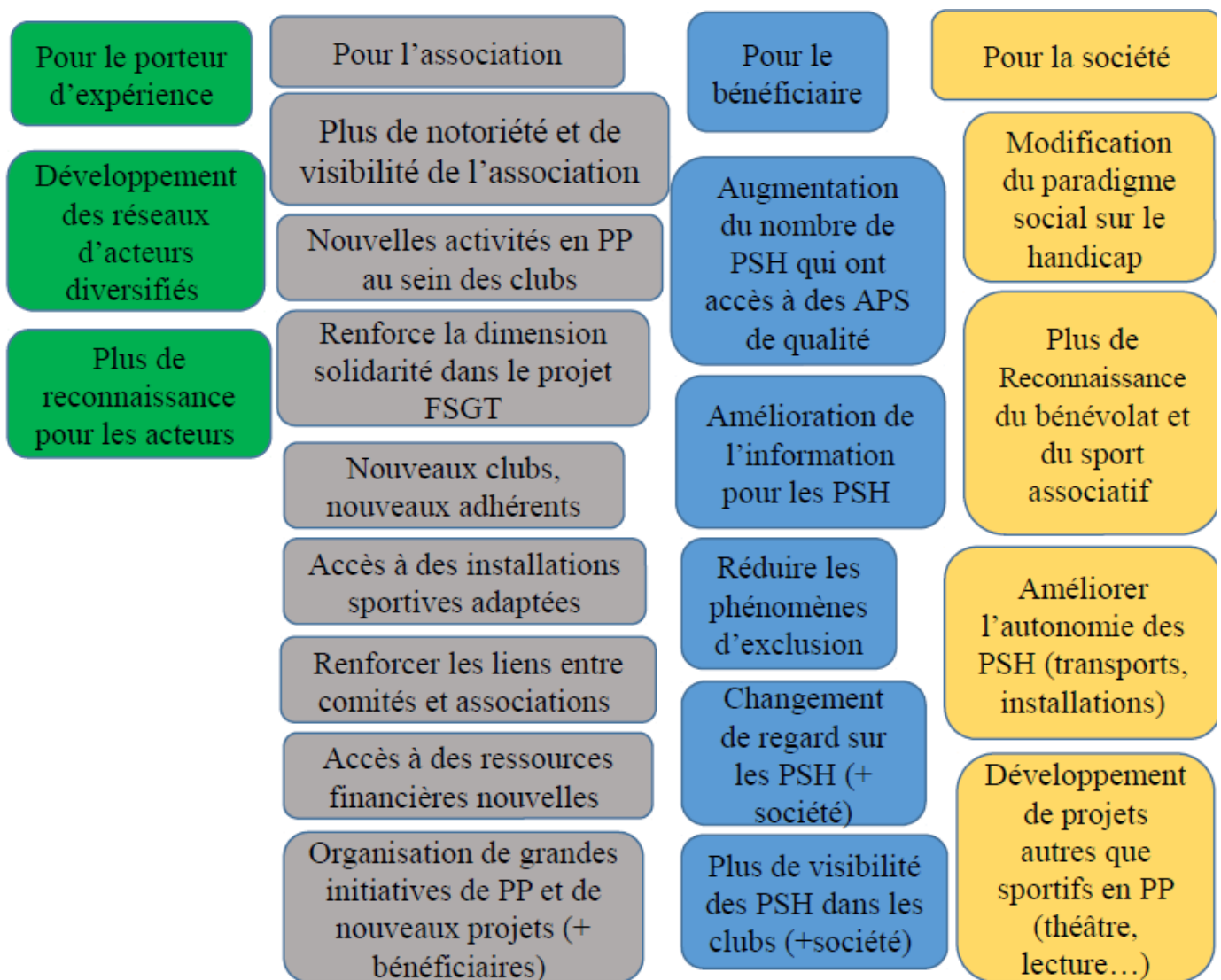
1/ La relance du chantier PP sous forme d'un EFT (thématique) et l'assurance de son pilotage (salarié ?).

2/ L'identification d'autres expériences locales de PP et l'invitation des acteurs à participer aux EFT thématiques.

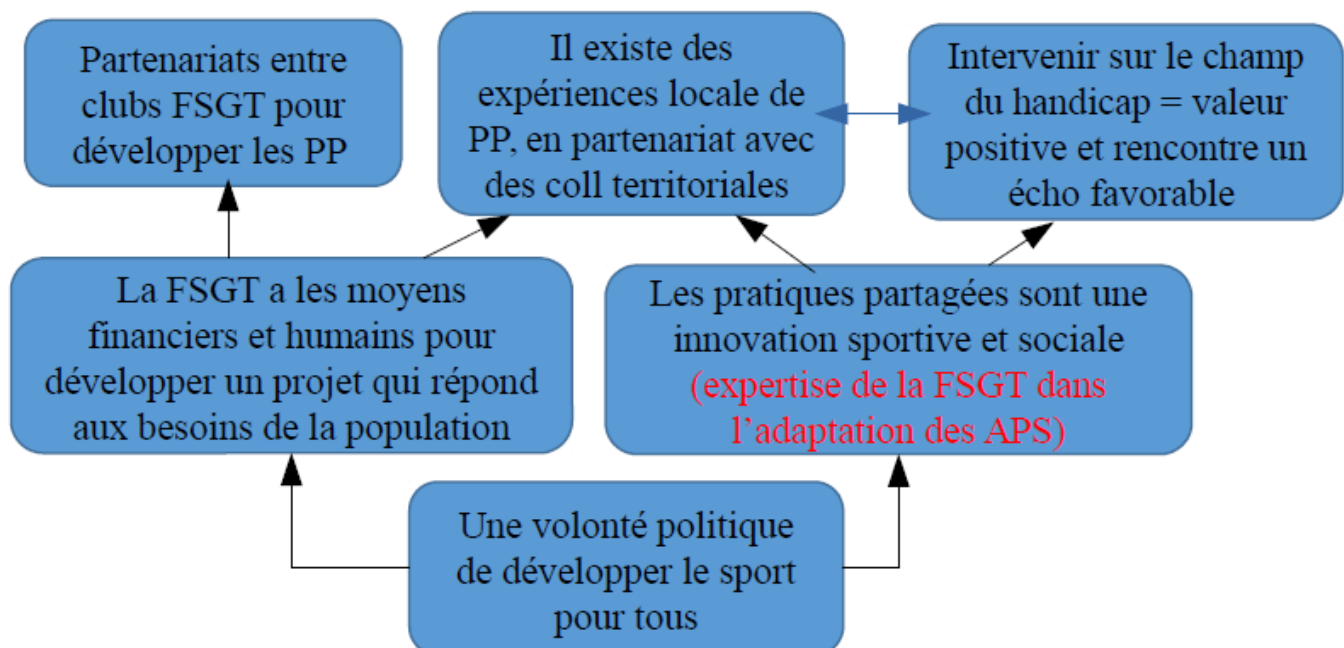
3/ La communication sur les expériences de PP dans et hors de la FSGT (utilisation des vidéos existantes, déplacements sur des rassemblements FSGT...)

- 4/ La construction d'un argumentaire pour relancer un chantier PP au niveau fédéral (montrer les besoins et mettre en avant la transversalité des PP en tant que concept qui va faire évoluer les pratiques FSGT – femmes, pratiques familiales, publics éloignés).
- 5/ La réalisation d'un plan de financement.
- 6/ Le développement d'une politique de formation cohérente avec le projet des PP
- 7/ L'organisation des séminaires au niveau national.
- 8/ La construction du cadre théorique des PP en associant une diversité d'acteurs FSGT et hors FSGT (cf universitaires).
- 9/ L'organisation un (des) événements / temps forts fédéraux de PP.





2/ Le développement des pratiques partagées en favorisant de nouveaux partenariats, améliore la visibilité de la FSGT et permet d'influencer les politiques locales



Annexe 3 - Groupe « l'accès au sport et à la vie associative des plus démunis, des personnes exclues de la pratique sportive »

Afin d'effectuer ce travail, nous avons croisé deux expériences. L'une concernant la pratique du Volley-ball avec des migrants et l'autre le Foot Jeune en Île-de-France.

Expérience avec les migrants:

L'expérience exposée est celle de Joël Courtet, ce dernier a commencé son projet avec les migrants parce qu'il avait du temps. Étant issu d'un quartier il a une volonté d'aller vers les autres et au vu de la problématique des migrants il a souhaité apporter sa pierre à l'édifice.

Il a voulu proposer le volley-ball pour faire une autre activité que le football. Étant président d'un club de volley-ball à Lorient, cette activité était pertinente. Le projet a démarré en Juin de l'année 2017.

Le club compte environ 10 adhérents, le projet a été décidé collectivement avec les membres du club. L'association a pu compter sur un collectif d'une dizaine d'associations qui gèrent le problème du quotidien des migrants, « le collectif d'accueil du pays lorientais ».

Pour mettre en œuvre le projet, le club a pris contact avec le comité de Paris. Le comité de Paris est un comité avec une forte expérience des actions avec les migrants. De plus, un article dans SPA, datant d'Avril 2017 contenant des éléments de réponses sur l'approche internationale de la FSGT avec un regard porté sur les migrants. Ce contact a permis à l'association d'aborder le projet de la meilleure des manières.

Joël a eu le contact de deux organismes s'occupant des migrants ce qui lui a permis d'obtenir un groupe de 20 personnes de plusieurs nationalités différentes. Le club a licencié l'ensemble des migrants gratuitement et a offert la possibilité à certains de prendre des responsabilités au sein de la structure.

L'une des principales difficultés a été l'adaptation des règles de jeu afin de permettre à des personnes n'ayant jamais joué, d'être en situation de réussite et progresser afin de pouvoir être intégré au groupe des joueurs locaux plus expérimentés.

Pour financer le matériel dont les migrants avaient besoin, l'association a fait une demande de subvention à la ville de Lorient. Cette dernière a refusé la première demande pour finalement accorder un montant de 500 euros à l'association.

Pour la saison prochaine l'association compte réitérer l'expérience.

Expérience Foot jeune en Île-de-France :

L'expérience exposée ci-après est celle de Thomas Valle, lorsque ce dernier était coordonnateur de la Ligue Île-de-France de la FSGT.

Le projet est à l'interface de différents comités travaillant sur la pratique du Football par des enfants n'allant pas spontanément à la pratique du foot en raison de son niveau ou de sa désocialisation.

Les tournois étaient liés entre eux avec un système de classement ATP (classement de tennis). Chaque tournoi permettait de rapporter des points, le fair-play et la régularité rentrent aussi en compte. Le tournoi nommé ID Foot (pour Île-de-France), est co-organisé par les comités 92, 94 et 75. Sur les différentes étapes, plus de 150 enfants étaient présents. Les tournois étaient organisés dans les Five pour pouvoir jouer en permanence, pour s'approprier des structures qui peuvent paraître inaccessibles.

Matches poussins et benjamins arbitrés par des jeunes 1 et des jeunes 2, les jeunes 1 et 2 étaient en autoarbitrage.

Les tournois sont composés de clubs associatifs classiques mais aussi de maisons de quartier ou de clubs de prévention. Cela implique un manque de régularité des équipes car le tournoi peut représenter une sortie tel qu'un cinéma ou une journée d'activité.

L'objectif dès lors est de fidéliser des clubs, une réunion est organisée à chaque début de saison afin de communiquer le plus tôt possible avec les clubs et que le tournoi devienne une date incontournable des calendriers des clubs. Une deuxième partie est le démarchage des autres clubs. La communication au niveau local a demandé un gros travail de la part des chargés de projets des comités. Un de ces chargés de projet a changé de poste et le travail de démarchage n'a pas pu être reconduit au même niveau.

Lors des tournois les niveaux des clubs étaient très différents et certaines équipes pouvaient vite se retrouver avec des écarts très importants de buts. Afin de pallier à cela, les organisateurs ont eu recours à une adaptation des règles: comme une impossibilité de marquer une deuxième fois tant que tous les coéquipiers n'ont pas marqué, chaque équipe donne une note de fair-play qui est prise en compte dans le classement, interdiction de bouger pendant 5 secondes lors de l'engagement.

Ces tournois ont permis à certains éducateurs et joueurs de se former et de prendre des responsabilités au sein de l'association. Certains animateurs, à la suite du tournoi, se sont inscrits dans le CQP proposé par la Ligue IDF de la FSGT.

Travail de capitalisation

Certains éléments se retrouvent dans ces récits et ont participé à l'évolution du projet initial.

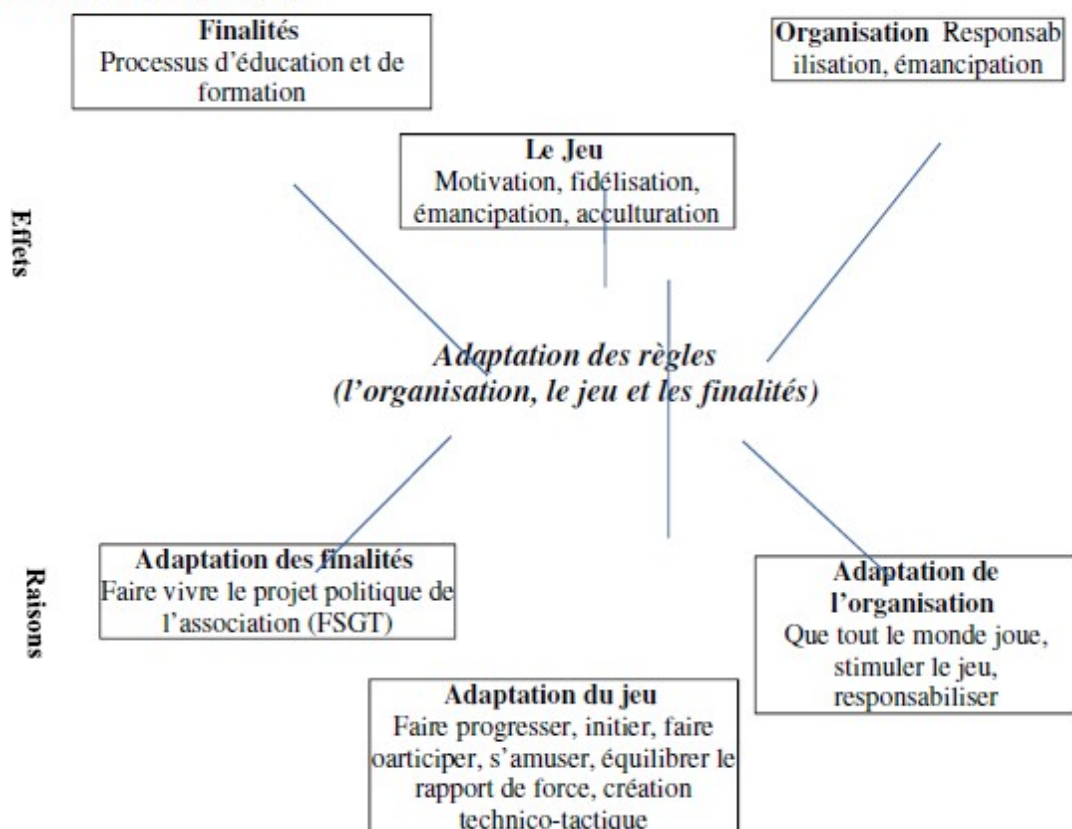
Nous avons retenus les points suivants :

- Système d'organisation du sport (logique de compétition, système d'orga, règles)
- Règles du sport (jeux à thème)
- Les règles autour du sport (responsabilisation, fair-play, ce qui est mis en œuvre pour que le pratiquant s'émancipe)
- lien avec le club (nature du club)
- Travail avec entraîneur et animateur
- Rapport à l'institution(s) (FSGT)

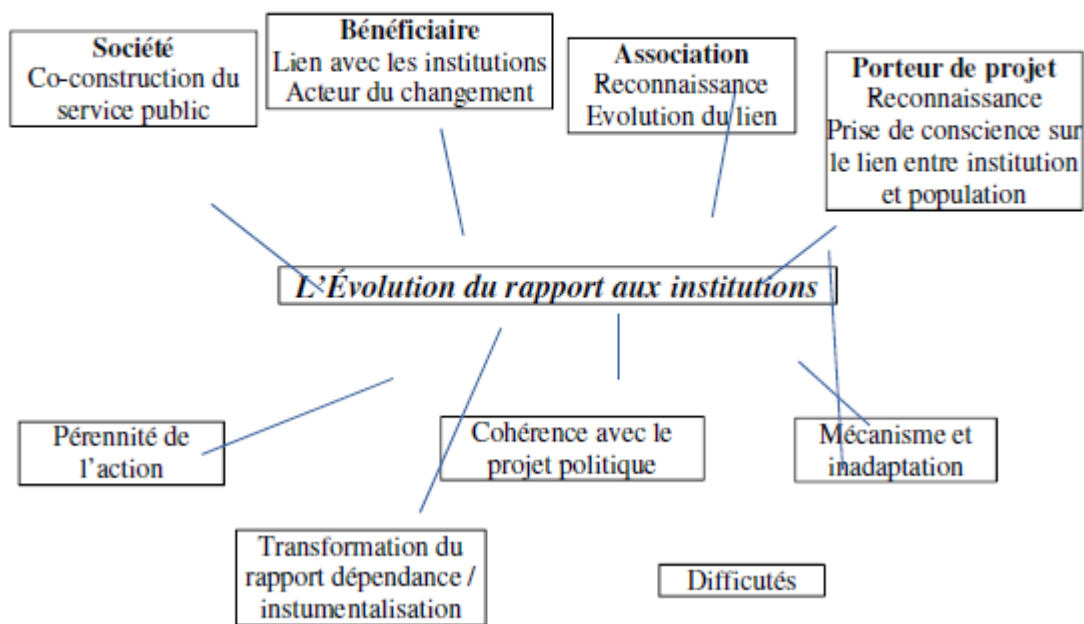
Nous avons affiné notre sélection afin de conserver les points suivants :

- Adaptation des règles : organisation, le jeu et les finalités
- La communication de l'offre
- Processus de formation et responsabilisation (travail avec formateur, animateur et pratiquant)
- Rapport aux institutions

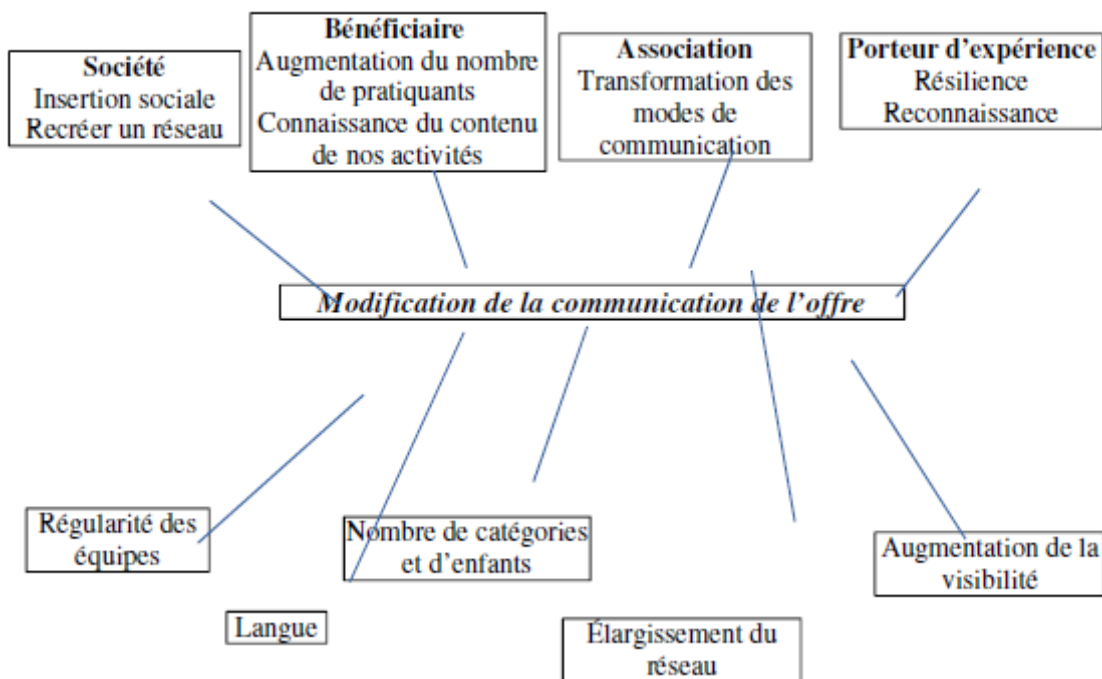
Point d'inflexion numéro 1 :



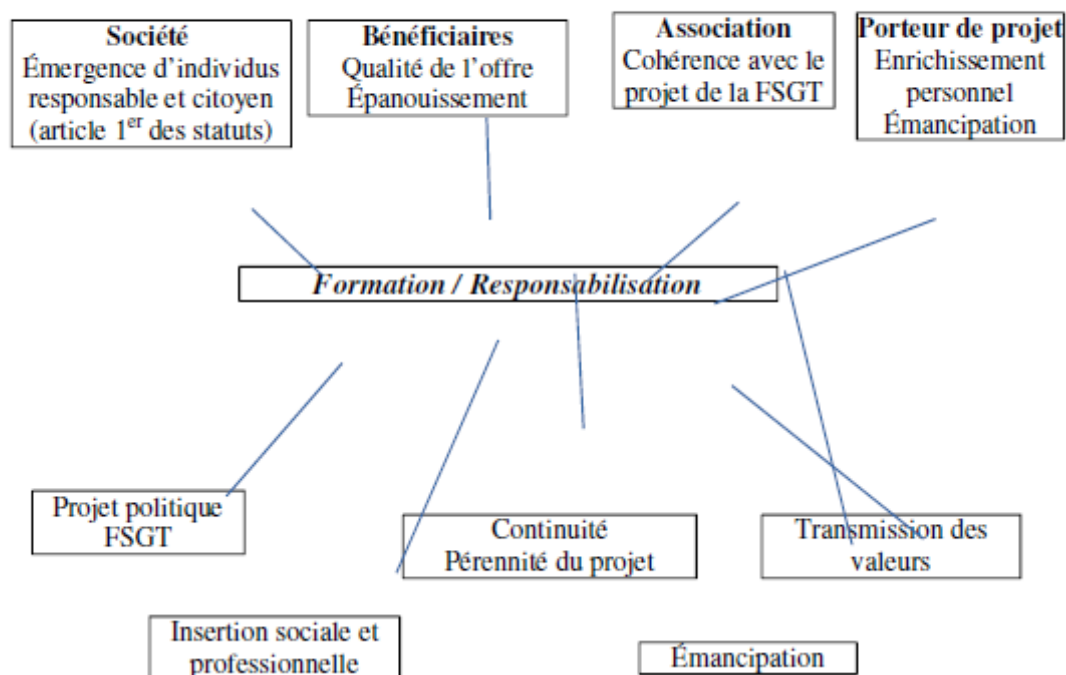
Point d'inflexion numéro 2 :



Point d'inflexion numéro 3 :



Point d'inflexion numéro 4 :



Comment diffuser l'expérience acquise au sein de ma structure ?

Si le sport est « un processus de civilisation » qui, au-delà du contrôle de la violence, nous initie à une éthique de la vie sociale, à savoir le respect de l'adversaire dans la compétition, l'amour du fair-play et à une éthique de la vie personnelle selon Gilles Dumazedier, et s'il permet l'émancipation de l'individu car il est responsable et volontaire de ses choix par le dépassement de lu-même, avec les autres, en toute altérité, alors les projets développés en faveur des publics éloignés trouvent tout leur sens.

Conclusion :

Dans le travail de capitalisation de l'atelier de projets en direction de publics éloignés, l'expérience volley de Lorient en faveur des migrants d'origine diverses, partagée avec celle de Ile de France en direction des publics jeunes, il apparaît que les processus mis en place ont permis, pour certains dans un premier temps : des rencontres, des échanges, des partages, une certaine forme de reconnaissance et de la formation par l'apprentissage de règles puis des modifications de celles-ci par la responsabilisation des participants pour les adapter en équilibrant les rapports de force et la non-élimination : l'implication de chacun pour faire progresser ainsi ceux qui se trouvaient un peu moins « habiles » ou culturellement non préparés.

Et dans un deuxième temps, la fidélisation, l'insertion de certains et un souhait de pérennisation des actions, de créer un réseau avec d'autres institutions ou partenaires. Par contre, la nécessité d'une certaine forme de reconstruction quand le porteur de projet a dû abandonner l'action pour des raisons diverses, d'où rester en relations avec la personne en question pour pour appréhender avec elle des points négatifs et positifs pour renouveler l'expérience de manière plus adaptée.

Comment diffuser l'expérience acquise par ma structure vers d'autres structures travaillant dans le même champ (niveau local et fédéral) ?

Il apparaît difficile d'avoir connaissance de ce que réalisent certaines structures à l'échelle locale : le travail effectué pour les migrants ou publics éloignés doit être pris en considération et la mise en place d'actions se doit d'être partagée à l'échelon local ou diffusée : les EFT pourraient être un support dans ce sens.

Devons-nous créer un pôle spécifique ou un collectif dédié aux actions vers les publics éloignés ? Mais qu'entend-on par cette expression ? Les milieux populaires, les migrants, les publics démunis temporairement... ?

Doit-on intégrer ces expériences dans la formation des dirigeants ?

Construire encore et encore les relations avec des partenaires tels Emmaüs, le secours catholique, ATD Quart Monde ou des associations dédiées... au sien des comités, des régions, des EFT et faire diffuser vers le siège fédéral.

L'écoute et la rencontre des différents intervenants au cours des estivales sur les problèmes liés au public féminin, la mixité, le cultuel, le culturel, les personnes en situation de handicap, les APSA dans la société permettent une ouverture dans le champ des possible avec des mise en relation et des réseaux nouveaux.

Annexe 4 - Groupe «Collectivités territoriales et développement local»

Récit expérience Clément Rémond, comité FSGT 93 (étape 1)

[NB : ce récit et plus encore sa retranscription ne sont qu'un document de travail – limité à l'usage des Estivales – qui se base sur les souvenirs « à chaud » du porteur d'expérience, des inexactitudes dans les dates et approximations dans les faits sont tout à fait possibles.]

1. Contexte des années 2000

Dans les années 2000, le contexte est difficile pour le comité. Les effectifs sont en diminution. Le comité est replié sur lui-même. Les institutions départementales sont identifiées comme un potentiel adversaire (crainte d'instrumentalisation politiques) et non comme un partenaire.

Vers 2005/2006, changement de direction au niveau du service des sports du département. Le nouveau directeur, Richard Bouchier, a des affinités avec la FSGT, il a été salarié du comité 94 puis de Ligue IdF. Ce dernier alerte les dirigeants du comité sur la situation de celui-ci et sur les perspectives possibles de baisse de la subvention départementale, voire « d'effondrement ».

En réaction, un travail commun sur le projet du comité se met en place et permet de stabiliser les choses sur la convention d'objectifs.

Toutefois, 2 ans après ce travail, le conseil départemental diligente un contrôle de l'utilisation des fonds de la subvention illustrant l'état des relations entre les responsables du comité et le conseil départemental.

2. Années 2010/15 nouvelle organisation, nouvelle équipe, nouveau projet, nouveau positionnement

Clément arrive en 2010, dans ce contexte assez fragile. À cette même période, un travail a été impulsé au sein du Cdos par JP. Mouillesaux (dirigeant du comité 93) afin d'élaborer une Charte départementale pour un service public du sport en SSD signée en 2008 par une large partie du mouvement sportif et les collectivités du 93.

Ce travail – qui positionne le comité de façon différente dans le contexte départemental et institutionnel – marque une première étape fondamentale dans la transformation des rapports entre la FSGT 93 et le Conseil départemental. En participant à l'élaboration de la Charte, la FSGT s'ouvre aux autres, car cette Charte est destinée au mouvement sportif en général. Elle a été adoptée, depuis, par 33 communes, 2 EPT (établissement public territorial), le Conseil départemental et le Cdos. Elle représente un fort engagement pour le développement d'un service public du sport en Seine-Saint-Denis.

En appui sur cette charte, le mouvement sportif a pu obtenir un plan de rattrapage des équipements sportifs. Le département a demandé à l'État d'assumer ses responsabilités et a permis, par exemple, la construction de 33 terrains de foot, de l'implantation dans tous les nouveaux collèges d'un plateau sportif avec consultation des acteurs sportifs et enseignants, etc.

Dans le même temps, le travail avec le Conseil départemental autour de la CO se poursuit. En 2011, l'élaboration de la convention est associée de près au projet du comité départemental. On prend conscience qu'il est important d'avoir un projet cohérent avec des actions qui se déclinent ensuite sur le terrain. Une vraie coopération avec le service des sports de la SSD se met en place. Les échanges entre le comité et le Conseil départemental se font en toute transparence et une relation de confiance se noue.

C'est à cette période que Clément et Eddie commencent à s'impliquer. Richard Bouchier est remplacé mais, en quittant la direction des sports, il a légué sa vision du sport et de la place de la FSGT en SSD. La personne qui a impulsé le contrôle est également remplacée par un nouveau responsable beaucoup plus ouvert aux conceptions du sport populaire portées par la FSGT.

> Les relations humaines ont un rôle essentiel dans ce dispositif. L'enjeu est de construire un plan d'actions partagé, ce qui implique une recherche d'équilibre, une articulation entre le projet FSGT et celui du Conseil départemental. Il est nécessaire que le CD adhère au projet FSGT.

Le changement d'acteurs publics a été une véritable opportunité pour améliorer les relations entre le CD93 et la FSGT.

3. Positionnement sur les Jeux olympiques de Paris 2024

Le positionnement sur les JO et le soutien à la candidature de Paris représentent également un marqueur essentiel dans la relation entre le comité et les institutions. Évidemment, il ne s'agissait pas pour la FSGT 93 de soutenir n'importe quelle candidature, mais si celle-ci peut apporter au développement du sport populaire en SSD alors elle représente un enjeu intéressant.

Elle a permis la mobilisation de la population sur de grands enjeux. Elle a permis de renforcer la place de la FSGT dans le département.

La FSGT a appelé à la signature d'un texte avec 4 points fondamentaux : des équipements sportifs construits ou rénovés / développement des pratiques sportives autonomes et circulation douce / construire le sport de demain avec l'organisation d'Assises du sport / la formation.

> Ce positionnement et ce texte s'inscrivent dans la continuité de la Charte.

4. Réussites

- . Ouverture de la FSGT (ne plus rester repliée sur elle même).
- . Contribution à la co-construction des politiques publiques.

La démarche de travail en collaboration avec le Conseil départemental a permis de développer véritablement le sport pour tous sur le territoire de la Seine-Saint-Denis. La Charte a permis un véritable plan de construction d'équipements publics, la FSGT a été force d'initiative notamment sur la question du savoir-nager, en lien avec le Snep 93, etc.

. Accompagnement des clubs / donner du sens à l'adhésion FSGT à travers la participation dans des projets d'envergure (telle que le Festival des Pratiques partagées).

Associer les clubs aux grands événements type Festival des PP. C'est souvent perçu comme une contrainte au début. Mais les clubs qui font l'effort de participer à ses événements en ressortent grandis, cela donne du sens à leur adhésion à la fédération (logique de fidélisation).

On intègre des actions menées par les clubs dans la convention. Pour les soutenir, les aider, les développer. Le club ne fait donc plus de demande de subvention au département, mais on l'intègre dans notre convention, et ensuite c'est le comité qui soutiendra le projet (buffet, matériel, etc.).

Par ailleurs, les bénévoles des club sont associés à certaines réunions (techniques). Ex. : lors de la construction d'une SAE, le comité sollicite le réseau des militants « montagne-escalade ».

. Transformer une incertitude en facteur favorable. Le changement d'équipe a permis plus facilement à ce que les nouveaux soient porteurs du nouveau projet politique du comité.

. La CO et la manière dont elle est construite est un levier politique fort car elle permet aux salariés d'avoir une vision globale partagée de l'activité du comité.

Il y a plusieurs réunions dans la saison avec l'ensemble des salariés du comité autour de la CO. Cela permet à chacun de se l'approprier. La CO est un véritable outil pour comprendre le projet du comité. Chaque porteur d'une dimension est d'ailleurs présent lors de la présentation de la CO au CD93.

. Stabilisation de la CO / continuité du soutien institutionnel depuis quelques années maintenant et ce malgré les changements de couleur politique. Grâce notamment à la charte et la CO qui sont des documents de référence porteurs du projet sportif du comité

Actions sur les villes : avec club FSGT et sans club FSGT (porte d'entrée via un projet)

Là où il n'y a pas de club, avant, le comité avait une démarche de « VRP » en rencontrant les élus et en leur présentant un « catalogue » FSGT, sans résultat. Désormais, le comité a plutôt une entrée par le projet ou par l'activité sportive, ce qui permet de plus facilement nouer des relations avec une ville. Et ensuite possibilité de décliner d'autres projets / thématiques.

L'accueil d'un grand événement dans une ville permet un travail commun plus intéressant (exemple après l'accueil du Festival pratiques partagées à Stains, travail avec la ville et ouverture

d'un créneau PP avec les élèves du collège / et l'IME d'à côté).

5. Difficultés

- Forces humaines et temps disponible limités pour aller rencontrer les clubs, les collectivités, les villes.
- Trouver le bon équilibre : d'une part, ne pas dénaturer le projet sportif du comité, ne pas se laisser instrumentaliser, mais réussir à articuler le projet du comité avec le projet et l'intérêt du département ; d'autre part, équilibre dans le travail du comité entre les missions institutionnelles et les missions/relations avec ses clubs.
- Trouver l'entrée adéquate avec les villes
- Effets limités / peu perceptibles à court terme sur le développement du nombre de licences et de clubs affiliés.

6. Perspectives

Maintenant que la démarche de travail sur la CO est ancrée dans l'organisation du comité et que la place du comité 93 est assurée en SSD, un nouveau travail va être impulsé pour développer le nombre de licenciés, au plus près des clubs des associations, travailler le sens de l'adhésion à la FSGT.

Il est nécessaire de rendre le rôle de la FSGT du comité 93 perceptible, visible auprès des associations, en terme d'accompagnement, de formation... mais aussi de communication (cf. charte graphique déclinée sur tous les supports)

Métamorphose de la population de SSD et beaucoup de nouveaux arrivants, avec des implantations d'entreprises, comment capter ces nouveaux publics ?

7. Transmission / capitalisation

L'équipe salariée du comité s'est beaucoup renouvelée en 3 ans. Pour le comité, ce renouvellement a été saisi comme une véritable opportunité. Les nouveaux salariés arrivent sans idées préconçues de la FSGT en SSD. Ils sont immédiatement associés aux réunions avec le département, le Cdos, les villes, et baignent tout de suite dans l'approche développée depuis 2011. Il y a un accompagnement et une articulation importants, cela se traduit dans les missions de travail de chacun.

Points importants du récit du Comité FSGT 93 (étape 2)

- Un contexte difficile avec une baisse des effectifs et la prise de conscience qu'il fallait agir vite, quitte à prendre des risques financiers (via embauches jusqu'à 3 salariés)
- Personnes en place du côté du CD

- L'ouverture du comité sur l'extérieur, via notamment le travail autour de la Charte, projet visible et reconnu, offre un contexte favorable
- Engagement politique pour un service public du sport conséquent largement partagé sur le territoire et fédéré
- Changement de contexte institutionnel saisi comme levier
- D'une relation de méfiance/défiance à une relation de confiance à partir du concret de la Convention d'objectifs (CO)
- CO rédigée à partir d'actions concrètes, en cohérence avec le projet du comité et articulée avec celui du Conseil départemental (CD) et/ou de la Charte ; une CO saisie/appropriée comme un levier central de la politique du comité (notamment financier)
- Logique de projets de territoire s'inscrivant au-delà de l'« événementiel » et co-construit dans le temps (pérennité) avec les commissions départementales d'activité, les clubs (via notamment la formation, les accompagnements au niveau local)...
- Des relations humaines tous azimuts : direction des sports, élus, présidence
- Articulation/équilibre entre relation/travail avec les collectivités et avec les clubs affiliés
- Positionnement du comité en faveur des JO inscrit dans la continuité de la Charte : se saisir de cette opportunité – au-delà de notre adhésion aux idéaux de l'olympisme – pour promouvoir les besoins du territoire ; positionnement en 2 temps : politique (communiqué, adhésion aux collectifs de soutien) puis visible/actif en y inscrivant visiblement les projets/actions
- Visibilité cohérente vis-à-vis des partenaires, des clubs, de la population (cf. notamment Charte graphique, organisation/répartition « articulée » des missions de travail, continuité/suivi des missions/relations même si « turn over »)
- Porter un/des projets fédérateurs qui font « sens », effectifs à court, moyen terme... cf. le Festival des pratiques partagées

Points d'inflexion relevés individuellement (étape 3)

[On retiendra/rappellera comme définition de « point d'inflexion » son origine mathématique : un point où s'opère un changement de concavité d'une courbe plane.

Le point d'inflexion correspond au moment exact où une trajectoire commence à changer de direction (dérivée) où cette force commence à déployer ses effets.]

Ab.

1. changement du contexte institutionnel

2. positionnement pour les JO [nous relèverons que ce positionnement s'inscrivant dans la continuité de l'ouverture vers l'extérieur, il n'a pas été un point d'inflexion]

3. Arrivée de Clément R. **

Ma.

1. remise à plat du projet du comité *

2. élaboration de la Charte ***

3. travail significatif avec le CD93

Th.

1. ouverture sur l'extérieur (travail sur la Charte) ***

2. saisies des opportunités offertes par le contexte

3. remise à plat du projet du comité relié au travail de cohérence du CO *

Cl.

1. ouverture des coopérations vers extérieur en saisissant les opportunités ****

2. prise de risque (se donner les moyens) avec renouvellement des cadres, renforcement des forces salariées, relié à un nouveau fonctionnement interne et remise à plat du projet **

3. en coopération avec la collectivité territoriale mise en place d'un outil (la CO) permettant une appropriation collective du projet via des actions concrètes et sincères garantissant une cohérence de celui-ci en appui sur les spécificités du territoire *

4. mise en place de grandes initiatives structurantes fédératrices et d'intérêt général, avec implication des clubs et partenariats nouveaux, dans une logique de valorisation et de visibilité.

Mi.

1. prise de risques/embauches **

2. Charte et CO *

3. transmission et capitalisation via le travail d'équipe (salariée)

He.

1. reprise de la CO *

2. une équipe au service du projet (cohérence)

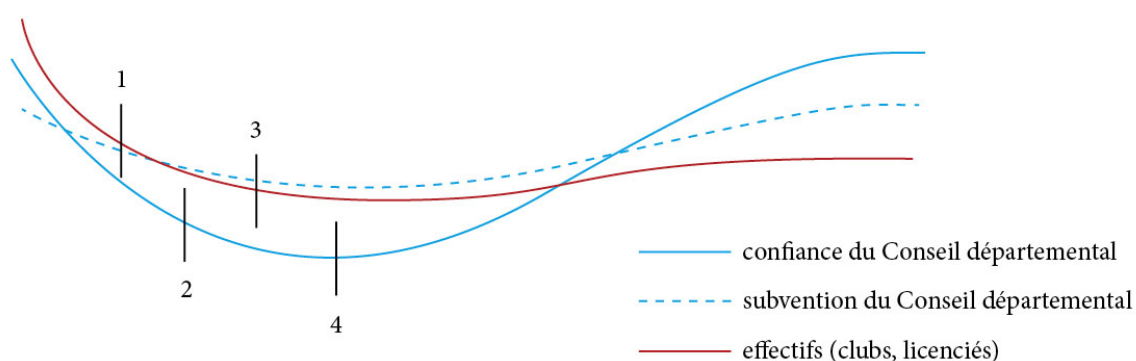
3. cf. 4. de Cl.

En * / ** / *** : les points d'inflexion que nous relèverons communs

Points d'inflexion retenus et resitués chronologiquement (étape 3 suite)

- 1 > Remise à plat du projet du comité traduit/partagé à l'AG
- 2 > Ouverture vers l'extérieur avec pilotage de la Charte (acte « fondateur »)
- 3 > Prise de risque/embauche de nouveaux chargés de développement
- 4 > Concrétisation via la CO (mise en cohérence et logique de projets)

Cela pourrait se traduire (très schématiquement) sur les courbes ci-dessous :



Analyses (raisons/effets) de 2 points d'inflexion (étape 4)

Ces 2 points ont été retenus par les participants impliqués dans un comité départemental, notamment en perspective leur possible capitalisation (la prise de risque-embauche, par exemple, ne sera pas retenue en raison des moyens malgré tout nécessaires pour être assumée/décidée).

[NB : aux raisons et effets, la liste n'est évidemment pas exhaustive et sont ceux perçus du récit, lui-même forcément parcellaire, de l'étape 1.]

> Ouverture vers l'extérieur (Charte départementale *)

Raisons

- Remise à plat du projet du comité partagé à l'AG
- Retard de « l'offre » de service public du sport dans le 93 *
- Alerte « extérieure » d'un acteur de la collectivité
- Risque « d'effondrement » d'un comité replié sur soi, défiant

- Repositionner la FSGT au centre de la défense du sport pour tous *
- Forte implication de JPM dirigeant du comité, ex-coprésident fédéral, au sein du CDOS *

Effets

Sur le porteur

- embauché comme « agent développement de la vie associatif » profil « animateur sportif » et évolution vers « chargé de développement » avec des missions « d'ouverture » (Cdos, CG93...), la Charte en guide/cadre de référence
- cohérence de ses missions « micro » inscrites dans un projet « macro »
- légitimité de la représentation « FSGT 93 » vis-à-vis des partenaires

Sur le comité 93, son projet

- articulation du projet et des actions du comité en réponse aux « besoins »/contexte du territoire
- réorganisation des postes salariés « ouvert » sur les partenariats
- renforcement de la légitimité, de la crédibilité

Sur bénéficiaires (clubs, licenciés)

- pour les clubs FSGT, appartenir à un « réseau » reconnu
- clubs et licenciés bénéficieront du programme de rénovation/construction (même si encore limité) du CD93 (engagement Charte)

Sur la société

- plan de « rattrapage » porté par le CD93 dont piscines et plateaux sportifs dans les collèges
- légitimité/renfort du CD93 vis-à-vis de l'État (désengagé) pour soutenir ce plan

> Nouvelle Convention d'objectifs FSGT93-CD93 (crédible, effective, cohérente, partagée)

Raisons

- . Remise à plat du projet du comité partagé à l'AG
- . Besoin de mettre en cohérence CO et Charte
- . Regagner la confiance de la collectivité et ne pas voir remise en cause ses subventions
- . Alerte « off » venue du CD93

Effets

Sur le porteur

- . un cap franchi en appui sur la clarification du projet global traduit/articulé en travail en équipe
- . activités/missions/responsabilités professionnelles en accord avec la réalité des actions
- . vecteur de motivation et de prise de responsabilité individuelle et collective

Sur le comité 93, son projet

- . réorganisation des missions articulées entre elles
- . entérine la logique de projets et les développe
- . stabilité puis hausse de la subvention en lien avec reconnaissance
- . stabilisation des moyens humains salariés (sort de la prise de risque)
- . stabilisation des affiliations

Sur bénéficiaires (clubs, licenciés)

- . intégration/soutien de projet de clubs
- . nouvelles « dynamiques » (cf. pratiques partagées)
- . les projets présentés/soutenus donnent du sens à l'affiliation
- . coconstruction de projets temporels à pérennes jusque dans l'activité de clubsd (cf. sections PP)

Sur la société

- . prise en compte/sensibilisation sur la question des pratiques partagées

- . projets nouveaux pour collèges partenaires (PP, international, festival du film sportif)
- . valorisation de l'implication des villes partenaires/hôte

Vers la capitalisation (étape 5)

Si la consigne de cette 5^e étape était, notamment dans sa conclusion, de répondre aux questions « comment diffuser l'expérience acquise au sein de ma structure ? » et « comment diffuser l'expérience acquise par ma structure vers d'autres structures travaillant dans le même champ (au niveau local et au niveau fédéral) ? », nous nous sommes limités à la première en prenant le cas d'un comité dont les moyens sont sans commune mesure avec le cas étudié et en avançant des propositions « concrètes ».

[NB : ces mises en perspective/propositions ne sont en aucun cas prescriptives, elles s'inscrivent dans le stricte contexte d'un temps de travail et de réflexion partagé et limité aux Estivales.]

> Nous avons, dans un premier temps, posé l'**état des lieux** de celui-ci :

Comité géré uniquement par des bénévoles (voir seulement 2 militants actifs pour ce qui est du « bureau »)

2 activités organisées en commission : le vélo et le ski

Une activité organisée par le comité : foot à 5 en salle

D'autres activités plus ou moins isolées sur un ou quelques clubs : bébés nageurs, montagne-escalade, gymnastique rythmique, tennis de table ou patinage artistique

Perçoit une subvention – en baisse – du Conseil départemental via une convention d'objectifs, sans aucune relation « humaine » avec la direction des sports, ni avec les élus départementaux.

Pas connaissance du projet « sportif » du département.

Le comité ne porte aucun projet (encore moins de « développement ») mais accompagne ses clubs dans leurs grandes initiatives (par exemple courses cyclo), l'activité foot salle est fragile faute d'infrastructure pérenne (l'accès/location aux terrains du CE cheminots dépend pour beaucoup des relations perso du président du comité) et les autres activités isolées dépendent pour beaucoup de l'affiliation d'un seul club.

> Faute de pouvoir reproduire la prise de risques-emploi évoquée, nous nous sommes centrés sur l'intérêt pour ce comité plutôt replié sur lui-même de « s'ouvrir », rendre visible la FSGT au-delà des activités de ses clubs vis-à-vis de ses partenaires « collectivités locales » et notamment le CD, de la population et en interne sa diversité. Parmi **les « possibles »** :

- Un projet de journée de découverte, d'initiation et de pratiques sportives « pour tous » partagé avec les clubs, type Festi'sport, à la fois fédérateur, mobilisateur (en interne) et vitrine de la diversité et de la qualité des pratiques FSGT dans le département (en externe), à construire et inscrire à la CO.

- Des initiatives « découverte » en direction d'un public spécifique en appui sur une activité portée par des clubs FSGT (cf. par exemple ski en pratique partagée) et ouverte, dans l'organisation, à d'autres acteurs sportifs, voire au monde scolaire (journée du foot à 7 ou en salle autoarbitré avec scolaires l'après-midi, équipes d'entreprises en fin de journée...)

- Être présent/visible avec nos spécificités sur les temps « forts » d'envergure départementale/territoriale « ouverts » inter-fédéraux (sans se focaliser sur les récupérations « politiques » possibles mais en affirmant notre identité « sport populaire ») type Fête du sport, Journée de l'olympisme... s'en saisir, mobiliser a minima un club local.

- Lancer une réflexion sur l'intérêt d'un tournoi/initiative (foot à 7 mixte, cyclotourisme, escalade...) en direction d'un bassin d'emploi, étudiant... avec recherche de partenaires (et financement ?) nouveaux

- Quand accueil d'un championnat fédéral, voir pour trouver des temps d'initiation « ouverts »... aux autres licenciés, aux familles, voire à des publics spécifiques (scolaires, instituts médico-sociaux...)

> Parmi **les conditions** :

- Prendre connaissance du projet sportif du CD, ses priorités, en quoi la FSGT peut l'enrichir ou s'y appuyer pour développer, stabiliser ses activités, intégrer des projets via ses clubs / solliciter des rencontres « humaines » avec les correspondants directs.

- Associer à la construction desdits projets, jusque dans les relations aux partenaires, les militants de clubs investis dans ceux-ci.

- Repenser la communication du comité, son site internet, sa page Facebook (dernière publication 2015), ses visuels, la visibilité de ses bénévoles.

> Parmi **les effets** souhaités/attendus (sans « classement ») :

- Nouer (renouer) des liens avec les partenaires territoriaux et avant tout le Conseil départemental

- Assurer un financement pérenne des actions du comité, voire une stabilité de ses lieux de pratique type foot en salle, perspective SAE à gestion publique...

- Renforce le sens de l'affiliation à la FSGT et amener d'autres clubs, d'autres publics vers la FSGT

- Encourager, intéresser de nouveaux engagements de « militants » de clubs aux fonctionnement et actions du comité